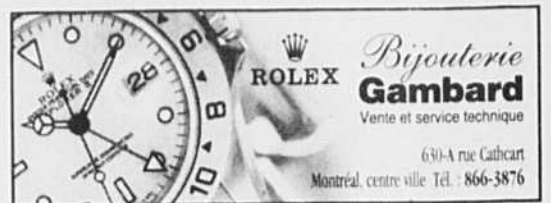


HORIZONS



Culture Page B 8
Économie Page B 2
Les sports Page B 5
Télévision Page B 7

LE DEVOIR, LE MARDI 17 NOVEMBRE 1998

S É C U R I T É A É R I E N N E

Un stimulateur de vol

La communauté aérienne internationale explore des moyens d'augmenter le niveau général de sécurité, et cela s'imposait: à toute heure du jour ou de la nuit, 10 000 avions de toutes tailles survolent la planète

Fondé sur la confiance en la capacité bien improbable des humains à voler, le monde du transport aérien prend la question de la sécurité très au sérieux. Sur le qui-vive chaque fois que se produit un accident quelque part sur la planète, il est extrêmement vulnérable à la critique et prompt à démontrer sa bonne volonté. Pas étonnant que le récent bouleversement de ses règles du jeu ait soulevé bien des questions et des inquiétudes. Le fait que le bilan soit à ce jour plutôt positif ne change rien à l'affaire.

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR



Le Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente les agents de bord, dénonce la pression constante de l'industrie sur l'État pour qu'il réduise ses exigences en matière de sécurité.

Tiré de Les Bidochon en voyage organisé, Binet, Fluide glacial.

risque de la ternir en voulant faire de petites économies. Au point même, dit-elle, où il arrive que la compagnie installe de sa propre initiative de nouveaux équipements de sécurité sur ses appareils même si la réglementation de l'exige pas.

Une nouvelle preuve de l'importance de protéger sa réputation dans cette industrie a récemment été donnée à la suite de l'accident d'un appareil d'Air Canada à Fredericton, en décembre 1997. La compagnie avait alors été critiquée pour s'être empressée, au risque d'effacer des preuves, de couvrir de peinture son nom et son logo sur l'un de ses appareils qui avait effectué une sortie de piste.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui représente les agents de bord, dénonce toutefois la

pression constante de l'industrie sur l'État pour qu'il réduise ses exigences en matière de sécurité. «Ils vont chercher la "cenne" au point où c'en est épuisant!», s'exclame France Pelletier. La porte-parole syndicale se dit particulièrement préoccupée par la menace de disparition des dispositifs de sécurité dits «secondaires», prévus en cas de mauvais fonctionnement des dispositifs principaux. Elle cite les exemples de la permission, accordée pour le moment à l'essai, de voler alors que l'une des portes d'un avion, ou sa glissière, est défectueuse, de l'augmentation du nombre de passagers maximum par agent de bord et de l'enlèvement des bouteilles d'oxygène d'urgence sur certains vols. «Depuis l'adoption du nouveau règlement aérien canadien [en octobre 1996], les compagnies ont déposé 400 projets d'amendement», s'alarme Mme Pelletier.

A Transport Canada, on a la conviction d'avoir su maintenir un juste équilibre. «Les nouveaux mécanismes de concertation qui ont été établis ont permis d'avoir des règlements assurant la compétitivité des compagnies aériennes au Canada et ailleurs dans le monde, mais jamais au détriment de la sécurité», estime le directeur général pour le Québec du secteur de l'aviation civile, Yves Gosselin.

A cette époque où tous les services publics se serrent la ceinture, il se félicite que le nombre d'inspecteurs n'ait pas été réduit et que la surveillance ait plutôt été

resserrée. Il attend d'ailleurs avec intérêt la divulgation prochaine des résultats d'une étude réalisée par l'OACI sur la qualité de la supervision de l'industrie par le gouvernement canadien.

France Pelletier réplique que les compressions budgétaires ont quand même forcé notamment le transfert de plusieurs services de pompiers aux municipalités voisines, ce qui a eu pour résultat d'augmenter grandement les délais d'intervention. Dans le cas de l'un des aéroports de la Colombie-Britannique, se moque-t-elle, cela signifie que les pompiers doivent dorénavant prendre un traversier avant d'arriver sur les lieux.

Une enquête du BST s'est également inquiétée du surmenage des contrôleurs aériens, particulièrement dans les aéroports très fréquentés de Toronto et Vancouver. Le Bureau a également observé une augmentation sensible au pays du nombre de «pertes d'espace» entre les avions, augmentant d'autant les risques de collisions en vol.

Selon Robert Gagné, l'engorgement dans certains aéroports pose tout un défi. Notamment parce qu'il commande, en plus du simple resserrement des atterrissages et des décollages et de l'ouverture ponctuelle d'une nouvelle piste, le développement simultané d'infrastructures d'accueil et de sécurité. Les États-Unis accusent, à ce chapitre, une dangereuse dégradation de plusieurs des aéroports du pays depuis leur privatisation. «Sur ce point, note le chercheur, il est certain qu'au moment de transférer les activités de Mirabel vers Dorval, on a laissé de côté un aéroport qui était plus sécuritaire.»

Constatant que les déficiences techniques tendaient à être de moins en moins des causes d'accidents, Yves Gosselin, de Transport Canada, révèle que l'attention du ministère se concentre désormais sur la formation du personnel et l'évolution des attitudes. Citant le récent exemple du tragique accident d'un appareil de Swissair, qui avait coûté la vie à 229 personnes en septembre dernier, au large de la Nouvelle-Écosse, il remarque: «Lorsqu'il y avait de la fumée dans la cabine, les pilotes avaient tendance à en chercher la source avant de se poser. Depuis l'accident de Swissair, on a vu que plusieurs pilotes ont préféré poser leur appareil tout de suite et chercher la source à terre.»

Ne respectant pas, par définition, les frontières, la communauté aérienne inter-

ationale explore aussi de son côté des moyens d'augmenter le niveau général de sécurité. Il faut dire que cela s'imposait. A toute heure du jour ou de la nuit, 10 000 avions de toutes tailles survolent la planète. Alors qu'au moment de la fondation de l'OACI, en 1949, neuf millions de voyageurs empruntaient annuellement ce moyen de transport, ils seront deux milliards en 2005.

A ce rythme de croissance et au taux actuel d'accidents, on prévoit qu'il y aura une catastrophe aérienne par semaine!

Constatant que la fiabilité des avions n'est plus en cause aujourd'hui, les membres de l'OACI explorent depuis l'an dernier les moyens d'étendre son pouvoir de surveillance sans avoir trop l'air de marcher sur les pieds des agences nationales de supervision.

A l'Association internationale du trans-

port aérien (IATA), qui représente les compagnies aériennes, on s'est récemment fixé comme objectif de réduire les accidents de moitié d'ici 2005, notamment en renforçant la formation du personnel et en développant l'usage, par exemple, de systèmes d'alarme de proximité du sol. Des initiatives qui s'adressent particulièrement aux transporteurs des pays les moins riches.

Il faut dire qu'en matière de sécurité comme ailleurs, les inégalités sont grandes entre les diverses régions du monde. Le taux d'accident mortel par million de vols était en effet de 0,2 en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest, de 1992 à 1996, alors qu'il s'élevait à 0,9 en Amérique latine, à 1,26 en Asie, à 2,13 en Afrique et à 3,31 en Europe de l'Est.

La confiance règne

On tend à exagérer la crainte qu'ont les voyageurs pour prendre l'avion. Un écrasement spectaculaire et médiatisé peut survenir, rien ne vient entamer vraiment leur confiance en la fiabilité des appareils qui les transportent, la compétence du personnel qui les entoure et la vigilance des organismes de surveillance. Rien? Disons, presque rien.

«Les gens qui ont peur ont le sentiment de ne pas être en contrôle», explique Jacques Babin, du Bureau de la sécurité des transports. Un certain mystère technologique entoure l'avion. On ne comprend pas exactement comment ça marche. Il y a toujours quelque chose d'un peu anormal à se retrouver dans les airs. Et puis, évidemment, toutes les fois qu'il y a des pertes de vie en avion, les médias en font toute une histoire. S'il fallait que ce soit pareil pour chaque accident d'auto...»

La crainte de l'avion tend cependant à disparaître avec l'usage, constate Jacques Robillard, de l'Agence de voyages Robillard à Repentigny. «Depuis le développement des vols notifiés et la réduction des prix, remarque-t-il, les gens prennent plus souvent l'avion et s'y habituent au point où ils n'ont plus aucune crainte.»

«Les compagnies aériennes sont soumises à des contrôles de sécurité étroits, explique

Diane Couturier, présidente d'ACTA-Québec, l'association des agences de voyages. Sans en connaître les détails, les voyageurs ont l'intuition que ces contrôles sont bien faits. Ils deviennent cependant plus méfiants lorsqu'ils ont affaire à des compagnies qu'ils ne connaissent pas.»

Certains ont leur type d'appareil favori, ou plutôt connaissent les types d'appareils qu'ils n'aiment pas (le vieux DC-8 allongé par exemple, ou les Tupolev russes).

Lorsqu'une tragédie survient, il y en a bien quelques-uns pour reporter d'une semaine ou deux leur départ, mais sans plus. «Les campagnes d'information des compagnies aériennes sont tellement bien faites, constate-t-elle, que l'on conviendrait rapidement les gens que les accidents sont des événements isolés et que tous les correctifs nécessaires seront apportés. On ne voit pas de vent de panique chez les clients.»

Il n'y a tellement pas de vent de panique qu'une étude du Centre de recherche sur les transports de l'Université de Montréal a montré que la popularité d'une compagnie aérienne auprès des consommateurs ne diminuait même pas après l'écrasement de l'un de ses appareils. «Les gens se disent peut-être qu'après avoir eu un accident, la compagnie ne peut pas en avoir un deuxième», suggère Robert Gagné, chercheur au Centre.

E. D.

Pour un **HORAIRE TÉLÉVISION**
et un **AGENDA CULTUREL** complet,
ne manquez surtout pas notre **NOUVEAU**

Télé
choix
& AGENDA CULTUREL

Tous les samedis dans
LE DEVOIR

EXIGEZ-LE

ABONNEMENTS: (514) 985-3355 • 1 800 463-7559 • Par télécopieur: (514) 985-3390

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Vente de Provigo

Le conseil recommande aux actionnaires d'accepter l'offre de Loblaw

Une décision unanime des dix administrateurs

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

C'est à l'unanimité que le conseil d'administration de Provigo a recommandé, hier, aux actionnaires de la chaîne d'alimentation d'accepter l'offre de Loblaw.

Les dix administrateurs en sont venus à cette décision commune en dépit de l'influence au conseil du principal actionnaire de Provigo, la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui avait exprimé des réserves quant au prix offert par Loblaw. Il est maintenant évident que seule une surenchère, émanant d'un autre groupe que Loblaw, peut faire en sorte que les actionnaires de Provigo obtiennent davantage que ce que la chaîne ontarienne leur propose.

Pour que Loblaw ne mette pas la main sur Provigo au prix offert de 15 \$ l'action, il faut qu'il y ait des options qui se présentent, qu'une surenchère se produise avec l'entrée en scène d'un des groupes avec lesquels la Caisse a entamé des discussions, a laissé savoir le porte-parole de la Caisse, Isabelle Tremblay.

«Il nous reste encore du temps. On ne se sent pas avec un couteau sur la gorge», a dit Mme Tremblay. L'offre de Loblaw prend fin le 28 novembre prochain.

«Les administrateurs avaient un devoir à faire et ils l'ont fait. On respecte ça. Nous, on fait notre travail d'actionnaire et on continue à évaluer les options», a dit Mme Tremblay. La semaine dernière, le président de la Caisse, Jean-Clau de Scraire, avait indiqué qu'«il ne serait pas étonnant» que la Caisse dise que l'offre peut être majorée ou qu'une autre option est envisagée.

Les administrateurs de Provigo ont toutefois tranché, sans équivoque, pour l'offre de Loblaw. Depuis l'an dernier, la Caisse n'a plus d'employé au conseil de Provigo — un des vice-présidents d'une de ses filiales, Pierre Fortier, y siégeait. «Tous les membres sont indépendants», a signalé Mme Tremblay. Le président du conseil de Provigo, Pierre Michaud, a précisé qu'il n'y avait plus d'arrangement comme en 1993 pour assurer que la Caisse ait ses représentants au conseil. «C'est un comité du conseil qui s'occupe de ça. En cas de vacances au conseil, je consulte la Caisse et depuis cinq ans, elle n'a fait aucune objection», a dit M. Michaud, qui a été lui-même nommé selon le souhait de la Caisse.

Pour appuyer leur décision, les administrateurs de Provigo ont reçu un avis de Valeurs mobilières TD attestant la «juste valeur de l'offre du point de vue financier». La firme torontoise a été mandatée par le comité spécial mis sur pied par le conseil de Provigo pour évaluer l'offre et A

composé de quatre membres indépendants tant de la haute direction que de tout actionnaire important, conformément à l'usage en pareil cas.

«Nous avons fait notre devoir. C'est aux actionnaires de décider. Et s'il y a une offre supérieure, nous sommes obligés de la regarder», a indiqué, hier, Pierre Michaud, le président du conseil de Provigo.

Prime de 52 %

Il y a deux semaines, Loblaw annonçait son intention de lancer une offre publique d'achat (OPA) sur Provigo à raison de 15 \$ l'action, une transaction évaluée à 1,6 milliard. Dans son communiqué d'hier, le conseil de Provigo souligne qu'il s'agit d'une prime de 52 % par rapport au cours de fermeture des actions de Provigo le 29 octobre dernier, la veille de l'annonce de Loblaw, et de 71 % par rapport à la valeur moyenne des titres de Provigo durant les 30 jours qui ont précédé.

«De plus, il faut se rappeler des engagements pris par Loblaw à l'égard des emplois, des fournisseurs québécois et du maintien d'un bureau principal au Québec», a indiqué Pierre Michaud. La firme Valeurs mobilières TD n'a toutefois pas évalué la valeur que ces engagements retranchent de l'offre de Loblaw. «Ils n'ont pas mis un prix là-dessus. Ce n'était pas dans leur mandat», a dit M. Michaud.

Depuis l'annonce de l'offre à la fin d'octobre, le cours des actions de Loblaw s'est sensiblement apprécié, passant de 28,75 \$ à 32,80 \$ hier. Les actionnaires de Provigo peuvent accepter une offre au comptant de 15 \$ l'action, ou recevoir un quart d'action de Loblaw, soit une valeur de 8,20 \$ au cours actuel, et 7,25 \$ en espèces pour un total de 15,45 \$. En vertu d'une troisième option, ils peuvent obtenir 0,48225 action de Loblaw et cinq cents au comptant pour une contrepartie de 15,87 \$. Les actions de Provigo ont clôturé, hier, à 15,10 \$, une hausse de cinq cents.

Si l'offre de Loblaw reçoit l'assentiment des actionnaires de Provigo dans 11 jours, certains dirigeants et employés de Provigo, grâce au régime d'options d'achat d'actions offert par la chaîne, y trouveront leur compte. Ainsi le président et chef de la direction Pierre Mignault peut acheter un million d'actions à 7,50 \$ pour un profit instantané de 7,5 millions et M. Michaud peut faire de même pour 250 000 actions et toucher un bénéfice rapide de 1,875 million. M. Michaud a indiqué que de telles considérations n'ont jamais influencé ses décisions et il a fait remarquer que 500 employés de Provigo détiennent aussi de ces options qui portent sur un total de 7 millions d'actions.

1271 employés touchés

Aventure Électronique fait faillite

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Dans ce qui prend l'allure de l'une des faillites les plus retentissantes de l'histoire du commerce du détail au Québec, Aventure Électronique a annoncé hier une cession de ses prêts. Les 143 magasins de la chaîne ont été fermés hier, retirant l'emploi à 1271 personnes.

De ces emplois, 886 personnes sont à temps plein et 385 à temps partiel. Quant à la répartition géographique des magasins, 85 sont situés au Québec et 58 en Ontario.

Aventure avait demandé hier l'arrêt des transactions sur ses titres, en Bourse. Dans un communiqué laconique diffusé en début de soirée, la chaîne de distribution de produits électroniques a souligné que le conseil d'administration avait approuvé la cession des actifs de l'entreprise.

«Cette décision fut rendue inévitable suite à la perte du support financier de ses principaux créanciers», peut-on lire dans le communiqué. Il a été permis d'apprendre, du porte-parole d'Aventure (Pierre Desjardins, du cabinet Pyramide Relations publiques), que la Banque Scotia avait émis un avis de défaut il y a une semaine et demie. Aventure n'a pu trouver les fonds nécessaires au rétablissement de sa situation.

Les montants du défaut et de la créance contractée auprès de la Scotia ne pouvaient être précisés hier.

À court de solutions

Essuyant les revers financiers depuis 1996, et engagée dans un plan de redressement depuis le début de 1998, «toutes les solutions furent envisagées en vue d'assurer la survie de l'entreprise. La perte du support des créanciers a éliminé tous les scénarios possibles sauf celui de la faillite», a ajouté Aventure. Les services de Caron Bélanger Ernst & Young ont été retenus à titre de syndic.

Aventure Électronique a été fondée en 1989 par Robert Fragman, après une querelle épique d'actionnaires



ARCHIVES LE DEVOIR

85 magasins sont situés au Québec et 58 en Ontario.

cofondateurs qui aura forcé M. Fragman à claquer la porte d'Atlantique Image & Son (qui n'a pu s'en remettre). L'entreprise s'est engagée sur le terrain des déficits en 1996. Aventure enregistrant alors la première perte de son histoire. Au cours de cet exercice financier clos le 31 décembre, elle a inscrit une perte de 593 000 \$, contre un bénéfice net de 2,5 millions en 1995, malgré une hausse de 7 % de ses ventes. L'an dernier, elle a essuyé des pertes de 19,5 millions sur un chiffre d'affaires de 292,6 millions. Et en 1998, après six mois, sa perte atteignait les 6,1 millions, contre une perte de 5,5 millions au premier semestre de 1997.

Mauvais choix

Cette longue glissade a été reliée à un mauvais choix de produits. Afin de

contrer des ventes de produits électroniques stagnantes, principalement dans l'audio et le vidéo, Aventure a entrepris une diversification du côté de l'informatique, ce segment comptant jusqu'à 25 % de ses ventes. Or, si la croissance a été robuste au chapitre des ventes, ce créneau est frappé par la déflation. «Il y a, certes, la concurrence, des Future Shop ou des Bureaux en gros. Mais il y a surtout le fait qu'auparavant, Aventure faisait peut-être 10 % de son chiffre d'affaires dans le domaine informatique. Cette proportion est passée à 25 %, mais la déflation dans ce secteur a fait que la compagnie s'est ramassée avec un stock d'appareils non vendus alors que les modèles étaient déjà désuets. Plus ils vendaient d'ordinateurs, plus ils perdaient de l'argent», a résumé Pierre Desjardins, de Pyramide.

Bronfman prend un contrôle plus direct

Le président de Universal est remplacé

New York (AP) — Seagram a annoncé hier le remplacement du président de Universal Studios, Frank Biondi. Le grand patron Edgar Bronfman prend ainsi un contrôle plus direct de la division, en forte croissance, du cinéma et du divertissement.

M. Biondi a connu depuis un an des difficultés, avec des films qui ont déçu au guichet comme «Primary Colors», «Basketball» et «Out of Sight». Le film avec Brad Pitt, «Meet Joe Black», qui vient d'amasser 15,6 millions \$ US à son premier week-end, s'est avéré décevant aussi car il a coûté plus de 85 millions.

Le prochain gros pari de la maison, une histoire avec un mignon porcelet, «Babe: Pig in the City», doit sortir en salles le mercredi 25, veille du long congé de l'Action de Grâce.

Ron Meyer, adjoint de Biondi, devient président de Universal et donc responsable de la production de films, des droits de télévision à l'échelle mondiale et des parcs thématiques.

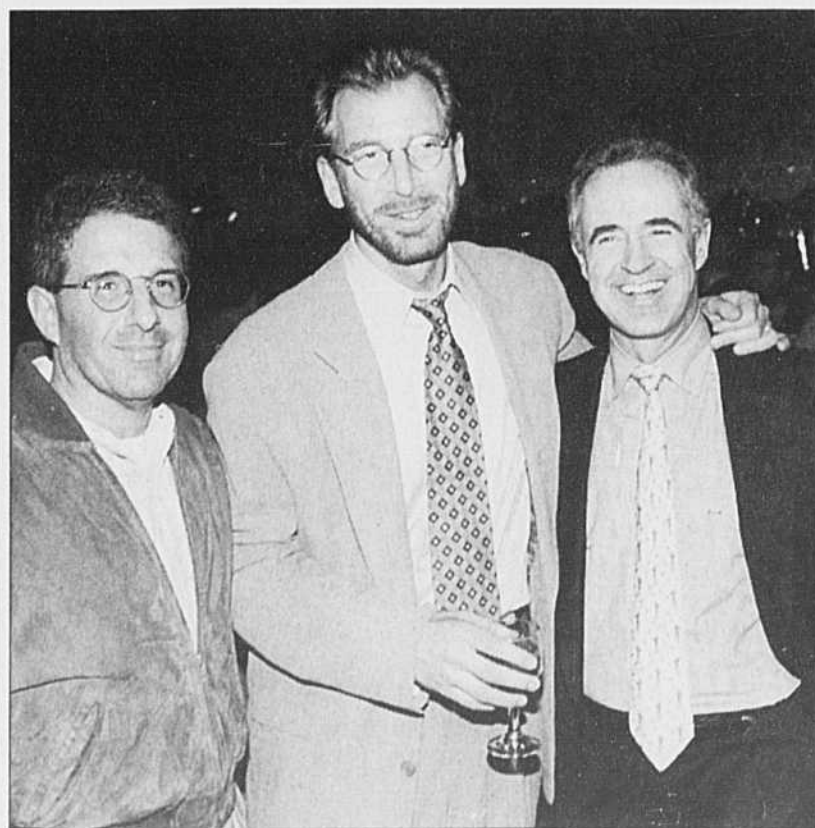
Outre cette dernière, le groupe Seagram compte deux autres grandes divisions, celle des boissons et celle de la musique.

Celle-ci, Universal Music Group, se retrouve séparée de l'entité cinéma; elle obtient ces temps-ci du succès et sa force a été accrue par l'acquisition pour 10,4 milliards \$ US de Polygram, jusque-là filiale de Philips NV.

Travailler de plus près

«J'entends travailler de plus près encore avec Ron Meyer, pour continuer sur notre fructueuse lancée», affirme M. Bronfman dans un communiqué.

Frank Biondi subit le même sort que jadis au sein du groupe Viacom. Il avait aidé le grand patron Sumner Redstone à acquiescer et intégrer le studio Paramount lorsque, en janvier 1996, il fut congédié. M. Redstone tenait à diriger lui-même Paramount. En avril 1996, M. Biondi passait chez Universal qui s'appelait encore MCA.



REUTERS

De gauche à droite, Ron Meyer, qui est promu au rang de haut dirigeant des studios Universal, Edgar Bronfman et Frank Biondi, qui vient d'être remercié.

Microcell connaît des douleurs de croissance

PRESSE CANADIENNE

Les produits d'exploitation de Microcell Télécommunications se sont élevés à 38,1 millions pour le troisième trimestre comparativement à 31,3 millions pour la période correspondante en 1997. Toutefois, la société en phase de démarrage a affiché une perte nette d'exploitation de 39,9 millions \$ au cours du dernier trimestre.

La perte nette cumulative pour 1998 totalise 284 millions, soit 5,41 \$ par action. Avec 473 millions en caisse, en placement à court terme et en facilités de crédit bancaire de premier rang non utilisées, la société estime qu'elle pourra financer l'expansion de son réseau et la croissance du nombre de ses abonnés d'ici l'an 2000.

Au cours du troisième trimestre, Microcell a néanmoins acquis 30 992 nouveaux abonnés, ce qui porte le nombre total de clients de l'entreprise des services de communications personnelles à 180 838 depuis 1997.

Groupe LGS

Les actions s'échangent à Nasdaq

PRESSE CANADIENNE

Depuis hier, le Groupe LGS a autorisé l'échange de ses actions de classe A à la bourse Nasdaq. La firme-conseil en technologie de l'information canadienne a demandé son inscription à Nasdaq pour accroître sa visibilité aux États-Unis, où quelque 35 % de ses actions sont actuellement détenues.

«Cela va faciliter notre accès à ce marché très important et plein d'occasions d'affaires pour nous», s'est réjoui Raymond Lafontaine, président de Groupe LGS. M. Lafontaine a également indiqué que LGS veut se tailler une place sur le marché américain en utilisant une stratégie d'acquisitions.

La façon la plus élégante de prendre le pouvoir.



Mazda Millenia S 1999

4,9%
de financement
à l'achat*
jusqu'à 60 mois

En affaire, une qualité essentielle est de savoir discerner le caractère unique d'un produit. Ainsi, la Millenia S, à la fois élégante et confortablement luxueuse, se distingue aussi par son moteur d'une qualité remarquable. Exclusif à la Millenia S, ce moteur à cycle Miller de 210 chevaux vous offre la puissance foudreuse d'un V8, mais consomme comme un V6. Millenia S, l'occasion d'aiguiser votre sens des affaires pour moins de 40 000 \$.

Caractéristiques de série :

- Roues de 17 po en alliage d'aluminium
- Volant inclinable à commande électrique à mémoire
- Sièges avant chauffants
- Rétroviseurs extérieurs repliables chauffants
- Toit ouvrant vitré avec persienne
- Système antipatinage électronique et freins antiblocage



mazda

Coup de foudre! Coup de fougue!

VISITEZ NOTRE SITE WEB : www.mazda.ca

Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement. * Offre réservée aux particuliers, d'une durée limitée, valide uniquement à l'achat de Mazda Millenia S 1999 neuves. Financement offert par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation de crédit. Exemple de financement à l'achat : 10 000 \$ au taux de 4,9 %; 60 versements mensuels de 188,25 \$; coût d'emprunt de 1 295 \$; total à payer de 11 295 \$. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Approvisionnement et stock variables selon le concessionnaire.

• ÉCONOMIE •

Forte demande aux États-Unis

Tricots Main crée 850 emplois dans le textile

MARIO SIMARD
PRESSE CANADIENNE

La forte demande aux États-Unis pour ses sous-vêtements pour hommes et ses t-shirts a convaincu la direction de Tricots Main de la nécessité d'investir dans la modernisation de ses équipements, ce qui se traduira par la création de 850 emplois dans l'industrie du textile à Montréal et dans la région de Québec.

Le groupe Tricots Main, qui emploie présentement 725 personnes dans ses trois usines du Québec, a fait part hier d'un projet d'investissement de 13,6 millions, dont 2,5 millions proviendront du gouvernement québécois par le biais du Fonds de développement industriel.

Howard Inhaber, vice-président de l'entreprise fondée en 1940, a précisé que 150 des nouveaux emplois seraient créés à l'usine de Saint-Gilles, dans le comté de Lotbinière au sud-ouest de Québec, et que les autres seraient répartis entre les deux usines de l'île de Montréal, l'une sur la rue Saint-Urbain — la principale — et l'autre à LaSalle. Il a ajouté que ces emplois seraient créés sur une période d'un à trois ans.

Le nouveau ministre québécois de l'Industrie, François Legault, qui était accompagné à la conférence de presse de son collègue André Boisclair, ministre des Relations avec les citoyens et député de la circonscription de Gouin où est située l'usine principale de Tricots Main, a profité de l'occasion pour rappeler que l'industrie du textile se porte bien au Québec grâce à la vigueur de ses exportations. «Il y a 10 ou 15 ans, il n'y avait pas beaucoup de gens qui pensaient que nos compa-

gnies de textile à Montréal survivraient à l'ouverture des marchés, a dit le ministre Legault. On a un bel exemple ici de ce que l'on peut faire en gardant nos entreprises à la fine pointe de la technologie.»

Surtout aux États-Unis

Tricots Main exporte présentement 70 % de sa production aux États-Unis, où elle fournit des sous-vêtements de griffes privées à des chaînes de détaillants telles que J.C. Penney, Macy's, Sears et Marshall. Après avoir triplé son chiffre d'affaires au cours des quatre dernières années, la direction de Tricots Main prévoit que le marché américain représentera 95 % de sa croissance au cours des cinq prochaines années.

Howard Inhaber a précisé que Tricots Main se distinguait des autres fabricants de sous-vêtements de griffes privées en ce qu'elle contrôle encore toutes les étapes de production, que ce soit le tricotage, la teinturerie, la finition, la coupe ou la couture. Il n'y a que la mise en marché qui a été confiée à une firme new-yorkaise, dans le cadre de ce que M. Inhaber qualifie d'alliance stratégique.

Dans le contexte d'une campagne électorale où les interventions de l'État en tant qu'investisseur sont remises en question, M. Legault a parlé de l'importance pour le gouvernement du Québec d'aider les entreprises à réaliser des «investissements structurants», selon une approche du «cas par cas», afin de leur permettre de soutenir la concurrence qui résulte de l'ouverture des marchés.

L'appui du Québec à Tricots Main prend la forme d'une subvention non remboursable qui équivaut à 3000 \$ par emploi créé.

Thiessen voit de bonnes choses à l'horizon

Le gouverneur de la Banque du Canada ne craint pas pour l'avenir

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Même si la situation mondiale est incertaine, le gouverneur de la Banque du Canada, Gordon Thiessen, est un homme optimiste par les temps qui courent.

Tôt ou tard, le dollar canadien reprendra du poil de la bête, le taux de chômage continuera à baisser — au point où il pourrait atteindre les niveaux qu'on connaît aux États-Unis — et l'économie canadienne ne devrait pas subir de ralentissement en 1999.

Telles sont les grandes lignes du message que M. Thiessen livrait hier à Ottawa, à l'occasion de son rapport semestriel sur la politique monétaire. «Nous prévoyons que l'expansion de l'économie canadienne se poursuivra au cours de la prochaine année», a-t-il expliqué. La solide tenue de l'économie américaine et les bases solides de l'économie canadienne justifient ces prévisions.

Selon lui, le passé est garant de l'avenir pour le Canada. En effet, le pays a passé haut la main le test difficile des perturbations inquiétantes qui ont ébranlé l'économie mondiale depuis le début de l'année. «Je tiens à souligner que le Canada a mieux résisté cette fois-ci aux difficultés engendrées par l'instabilité mondiale que dans le passé. C'est grâce aux progrès réalisés dans l'assainisse-



LE DEVOIR

«Nous prévoyons que l'expansion de l'économie canadienne se poursuivra au cours de la prochaine année», a expliqué Gordon Thiessen.

ment des finances publiques et la maîtrise de l'inflation, et aux mesures prises par le secteur privé pour accroître sa productivité et compétitivité.»

En chiffres, les prévisions de M. Thiessen se traduisent ainsi: taux de croissance du PIB cette année de

2,9 %; taux de croissance en 1999 de 2,25 % à 3,25 %.

De bonnes choses

Dans un avenir plus ou moins lointain, M. Thiessen voit toutes sortes de bonnes choses pour le Canada. Ainsi, il n'y a pas de raisons pour que le chômage ne continue pas à baisser. «Si le taux d'expansion continue pour une période de temps, on va voir un taux de chômage moins élevé que maintenant. Et quand vous regardez la situation aux États-Unis, où le taux de chômage est de 4,5 %, c'est beaucoup moins élevé que prévu il y a trois ans. Et peut-être va-t-on réussir à faire la même chose ici au Canada, mais il faut attendre.»

Quant à la devise canadienne, même optimisme: elle mérite mieux que ce qu'elle connaît actuellement. «On n'est jamais certain à court terme, mais je pense que les facteurs fondamentaux dans notre économie suggèrent une devise plus forte.» Le dollar canadien est victime, estime-t-il, d'une erreur de perception sur les marchés internationaux. Les grands investisseurs agissent comme si le Canada était encore une terre de richesses naturelles. C'est toujours vrai mais beaucoup moins qu'auparavant.

Aussi, quand les prix des ressources naturelles ont chuté cette année, les investisseurs ont pris peur et se sont débarrassés de leurs dollars canadiens.

M. Thiessen croit que cette erreur de perception se corrigera et que la devise sera de nouveau en demande.

A court terme, toutefois, c'est-à-dire au cours des prochains mois, les choses pourraient s'embrouiller, prévient M. Thiessen, à cause de la forte incertitude qui plane sur la situation mondiale. Si tel devait être le cas, la Banque du Canada interviendrait aussitôt pour soutenir la confiance envers le Canada. «La Banque s'attachera donc tout particulièrement à préserver la confiance des investisseurs à l'endroit des marchés financiers canadiens.» Le gouverneur n'a pas voulu dire comment. «Je ne peux pas et je ne veux pas vous dire ce que ça implique.»

En fait, la Banque est limitée dans ses moyens. Elle peut hausser ou baisser les taux d'intérêt ou encore acheter des dollars canadiens pour soutenir la devise. C'est tout ce qu'elle peut faire.

Chose certaine, les marchés internationaux ont réagi aux commentaires de M. Thiessen. Dans un premier temps, la devise canadienne a perdu un tiers de cent, chutant à 64,22 ¢ US. Mais les cambistes ont rajusté leur tir, une fois qu'ils ont eu le temps de digérer les propos de M. Thiessen, et le dollar a presque entièrement regagné ce qu'il avait perdu, finissant la journée à 64,44 ¢ US, en baisse dix centièmes par rapport à vendredi.

Selon un sondage

L'excellence n'est pas au rendez-vous dans l'hôtellerie

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

En matière d'hôtellerie et de restauration au Québec, l'excellence n'est pas souvent au rendez-vous.

C'est le message qu'a livré hier le président de la maison CROP, Alain Giguère, alors qu'il rendait publics les résultats d'un sondage sur la satisfaction de la clientèle dans l'hôtellerie et la restauration réalisé pour le compte de l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec.

Il a effectué cette présentation dans le cadre d'un colloque organisé par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec pour discuter des défis de l'industrie touristique à l'aube du 3e millénaire.

Il a affirmé qu'en général, 40 % des répondants aux sondages CROP dans le domaine des industries de services qualifiaient d'excellents divers aspects du service. Dans le sondage sur l'hôtellerie et la restauration, le premier qu'effectue CROP dans ce domaine, un seul aspect atteint ce taux de satisfaction, soit la propreté des chambres.

CROP a effectué son sondage auprès de 1002 Québécois de 18 ans et plus, entre le 15 et le 22 octobre 1998.

La maison de sondage a réalisé que les Québécois allaient souvent au restaurant. Ainsi, 42 % des répondants ont indiqué qu'ils allaient au restaurant au

moins une fois par mois le midi. Pas moins de 58 % vont au restaurant au moins une fois par mois le soir, et 66 % y vont au moins une fois par mois durant la fin de semaine. Ces chiffres ne comprennent pas les visites dans les casse-croûte et dans les établissements de restauration rapide.

Seulement 27 %

CROP a demandé aux répondants d'évaluer leur dernière visite. Seulement 27 % ont déclaré qu'elle avait été excellente, ce qui est encore loin du 40 % mentionné par M. Giguère. La courtoisie du personnel, la qualité de la nourriture, l'accueil, le choix et la variété des plats ont remporté les plus hauts taux de satisfaction. Entre 31 et 33 % des répondants ont affirmé que ces aspects avaient été excellents.

L'ambiance générale, le décor du restaurant, la localisation de la table assignée et le rapport qualité-prix ont suscité moins de satisfaction. Entre 21 et 24 % seulement des répondants ont affirmé que ces aspects avaient été excellents.

Le sondage CROP a montré que 40 % des répondants avaient passé au moins une nuit dans un établissement hôtelier au cours des 12 derniers mois. Les taux de satisfaction au sujet du dernier séjour ressemblent aux résultats dans le domaine de la restauration.

Selon l'Association canadienne de télévision par câble

Look Communications ne respecterait pas les règles sur la propriété étrangère

LE DEVOIR

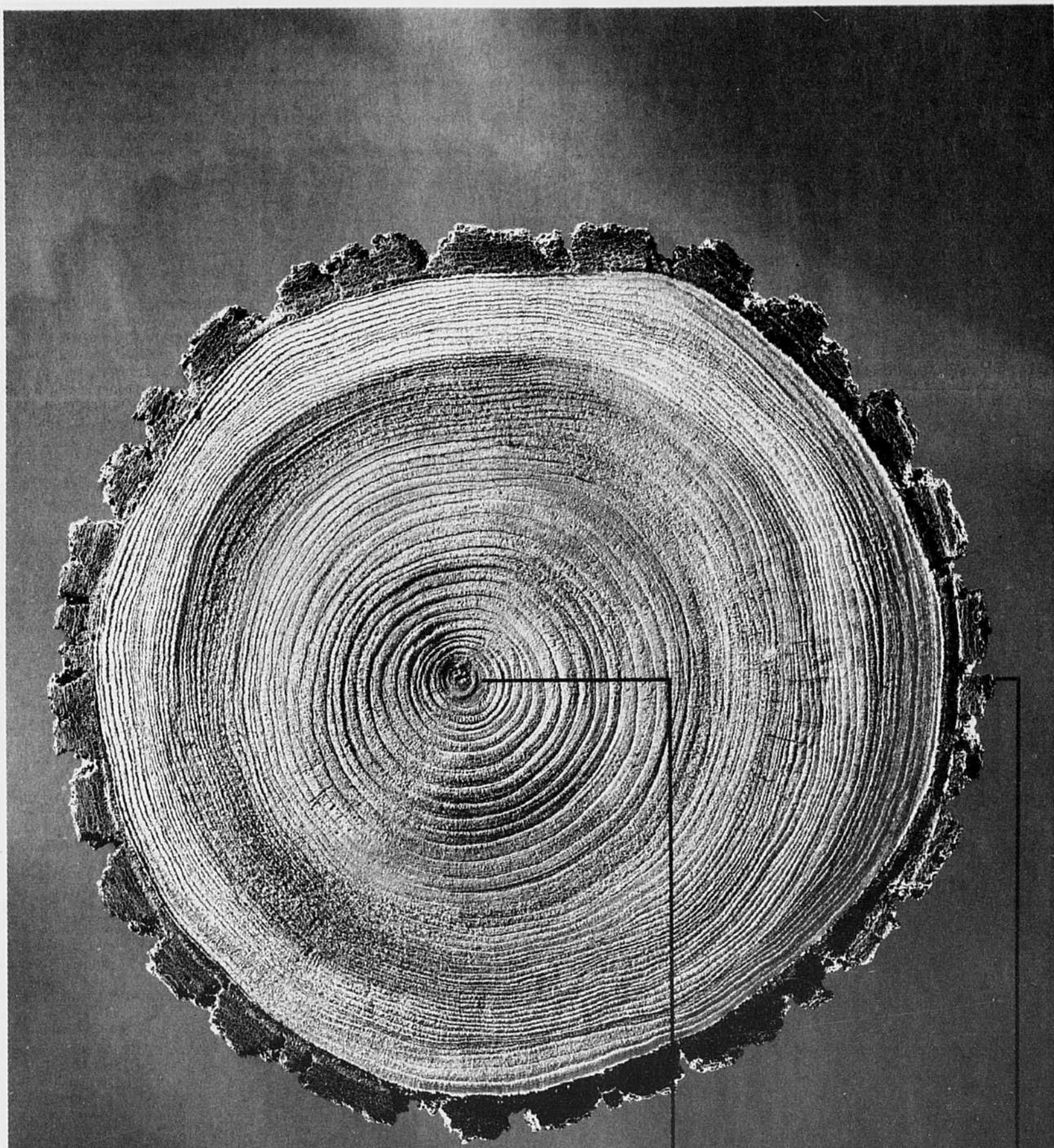
À la suite de la fusion de Téléglobe et d'Excel Communications, la semaine dernière, Look Communications est, de l'avis de l'Association canadienne de télévision par câble (ACTC), en contravention des règles sur la propriété étrangère.

Le président de l'ACTC, Richard Stursberg, a écrit au CRTC pour lui demander «de se pencher sans délai sur la structure du capital social de Look Communications et d'ordonner à l'entreprise de démontrer qu'elle respecte les règles adoptées à l'égard de la propriété étrangère en application de la Loi sur la radiodiffusion ou de mettre fin à ses activités.»

Look Communications est titulaire des licences de radiodiffusion par

micro-ondes (système de distribution multipoint) initialement attribuées à Look TV et Look Têlé pour la distribution de services de télévision de Windsor à Québec.

«Selon les dernières informations qui ont été rendues publiques, la majorité des actions avec droit de vote de cette entreprise sont détenues par Téléglobe. Or, vu l'entente de fusion signée récemment par Téléglobe et Excel, des étrangers contrôleront environ 49 % des actions avec droit de vote de Téléglobe. C'est donc dire que moins de 66,6 % des actions avec droit de vote de Téléglobe appartiendront à des Canadiens, ce qui est contraire aux règles sur la propriété étrangère adoptées à l'égard des entreprises de distribution de radiodiffusion», a soutenu l'ACTC.



POUR CROÎTRE D'ICI À LÀ SANS DEVOIR ATTENDRE 100 ANS.

Ça ne prend pas nécessairement une éternité pour qu'une petite entreprise porte fruit. Mais cela exige de la planification. Du travail. De la détermination. Il faut aussi de l'argent, du savoir-faire et une banque qui comprend vos besoins particuliers. Et c'est là où nous pouvons vous aider. Nous sommes la Banque de développement du Canada. Nous offrons du financement non conventionnel répondant à vos besoins spécifiques, à chaque étape de votre développement. Nous offrons aussi des services de consultation et de gestion, pour vous aider à bien gérer votre croissance. Avec plus de 80 succursales, partout au pays, nous sommes prêts à aider. Passez-nous un coup de fil.

1 888 INFO-BDC / www.bdc.ca

Banque de développement du Canada

NOUS FAISONS BANQUE À PART



ÉCONOMIE

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0.2849
Allemagne (mark)	0.9303
Arabie Saoudite (riyal)	0.4298
Australie (dollar)	1.0265
Autriche (schilling)	1.361
Barbade (dollar)	0.8187
Belgique (franc)	0.04623
Bermudes (dollar)	1.5695
Bésil (real)	1.3418
Carabes (dollar)	0.6021
Chili (peso)	0.00346
Chine (renminbi)	0.1940
Égypte (livre)	0.4702
Espagne (peseta)	0.01136
États-Unis (dollar)	1.5518
Europe (écu)	1.8848
France (franc)	0.2774
Grèce (drachme)	0.005837
Hong-Kong (dollar)	0.2066
Inde (roupie)	0.0387
Indonésie (rupiah)	0.000221
Italie (lire)	0.000974
Jamaïque (dollar)	0.0470
Japon (yen)	0.01290
Mexique (peso)	0.1660
Pays-Bas (florin)	0.8509
Philippines (peso)	0.0399
Pologne (zloty)	0.4655
Portugal (escudo)	0.009454
Rép. dominicaine (peso)	0.1011
Rép. tchèque (couronne)	0.0537
Royaume-Uni (livre)	2.6011
Russie (rouble)	0.0856
Slovaquie (couronne)	0.0442
Slovénie (tolar)	0.009968
Suisse (franc)	1.1616
Ukraine (hryvna)	0.3896
Venezuela (bolivar)	0.00281

Le président des magasins Eaton démissionne

Toronto (PC) — Celui qui devait sortir la chaîne de magasins Eaton du gouffre financier, George Kosich, a démissionné hier de ses fonctions de président et chef de la direction.

Le démission de M. Kosich entre en vigueur immédiatement et la chasse à son successeur a déjà été entreprise.

Son départ survient au moment où la chaîne de magasins à rayons a enregistré une baisse de bénéfices au

cours du troisième trimestre, qui s'est terminé le 7 novembre. Les résultats du trimestre seront annoncés le 10 décembre. Dans ce contexte, la compagnie devra donc réviser ses prévisions annuelles pour l'exercice financier qui prendra fin le 31 janvier 1999.

Le président du conseil d'administration d'Eaton, Brent Ballantyne, a cependant tenu à dire, hier, au cours d'une conférence de presse télépho-

Nouvelle baisse des bénéfices

nique, qu'il n'y avait aucun lien à faire entre la démission de M. Kosich et l'annonce d'une baisse des profits pour le troisième trimestre. «Il s'agit seulement d'une transition normale. Il était l'homme de la situation, qui était au bon endroit, au bon moment. Il s'agit d'une pure coïncidence», a-t-il dit.

Le processus visant à trouver un successeur à M. Kosich à la tête de l'entreprise a déjà été entrepris il y a

plus d'un mois, a-t-il ajouté, en précisant qu'Eaton entrait dans une nouvelle phase de son développement. «Il s'agit ici d'une nouvelle étape dans l'évolution du leadership de notre société. Le mandat de George Kosich, lorsqu'il s'est joint à Eaton en juin 1997, était de guider la compagnie avec succès pendant sa restructuration supervisée par les tribunaux ainsi que de mettre en œuvre une nouvelle stratégie

d'affaires. M. Kosich et le conseil croient qu'il a atteint ces objectifs», a soutenu M. Ballantyne.

L'entreprise de sauvetage financier de la compagnie, accompagnée d'une nouvelle stratégie promotionnelle, n'a cependant pas donné les résultats prévus dans le tiroir-caisse, a admis M. Ballantyne, disant observer des «changements dans le niveau de confiance de la clientèle». Mais malgré les difficultés présentes, il se dit toujours convaincu de pouvoir «atteindre les objectifs à long terme beaucoup plus tôt» que prévu, faisant valoir que la position financière d'Eaton demeurait solide. «Notre dette à long terme est négligeable et nos marges de crédit pour l'exploitation nous offrent une marge de manœuvre adéquate.»

Eaton exploite 64 magasins à rayons à travers le pays. Quand il a pris les rênes de la chaîne, il y a 18 mois, M. Kosich avait fermé plus d'une douzaine de magasins qui ne faisaient pas leurs frais. Mais par la suite, les résultats financiers n'ont pas été à la hauteur de son effort en vue de restructurer l'entreprise. Au début de 1997, Eaton avait dû se placer sous la protection de la loi des arrangements avec les créanciers, auxquels la compagnie devait plus de 300 millions.

	Volume (000)	Ferme	Var. (S)	Var. (%)
La Bourse de Montréal				
XCM-Indice du marché	22383	3241.41	+19.24	0.6
XCB-Bancaire	6186	5506.68	+62.71	1.2
XCO-Hydrocarbures	5710	2310.07	-34.80	-1.5
XCM-Mines et métaux	5885	2086.64	-3.79	-0.2
XCF-Produits forestiers	1578	2241.71	+17.11	0.8
XCB-Bien d'Équipement	3269	3389.19	+9.75	0.3
XCU-Services publics	4436	4112.65	+33.14	0.8
La Bourse de Vancouver				
Indice général	20483	405.04	-2.71	-0.7
Le Marché Américain				
30 Industrielles	68031	9011.25	+91.66	1.0
20 Transports	9073	2919.65	+48.35	1.7
15 Services publics	7514	309.54	+2.67	0.9
65 Dow Jones Composé	84620	2790.06	+31.35	1.1
Composite NYSE		560.28	+4.11	0.7
Indice AMEX		667.72	-0.64	-0.1
S&P 500		1135.86	+10.14	0.9
NASDAQ		1861.68	+13.69	0.7

	Volume (000)	Ferme	Var. (S)	Var. (%)
La Bourse de Toronto				
TSE 300	25130	347.00	+1.85	0.5
TSE 100	37349	388.63	+1.65	0.4
TSE 300	70425	371.49	+0.40	-0.1
TSE 300	107774	6357.25	+21.16	0.3
Institutions financières	7042	7713.47	+89.19	1.2
Mines et métaux	2569	3482.91	+16.71	0.5
Pétrolières	9932	5501.37	+118.91	-2.1
Industrielles	7721	4443.09	+23.67	-0.5
Aérifères	5602	6748.27	+189.42	-2.7
Pâtes et papiers	54974	3878.90	+65.07	1.7
Consommation	1181	10876.36	+42.45	0.4
Immobilier	815	2353.77	+10.78	0.5
Transport	4763	6252.73	+55.34	0.9
Pipelines	1032	6292.80	+22.80	0.4
Services publics	4387	6931.67	+122.56	1.8
Communications	2178	14197.17	+110.88	0.8
Ventes au détail	4207	5459.13	+12.56	-0.2
Sociétés de gestion	1364	9144.03	+35.74	0.4

	Volume (000)	Haut (S)	Bas (S)	Ferm. (S)	Var. (S)	Var. (%)
Les plus actifs de Toronto						
Compagnies						
REAP-ENTR INC	51731	0.12	0.08	0.12	+0.02	20.0
BID.COM INTL INC	3843	2.30	1.83	1.94	+0.20	11.5
TSE 300 INDEX	3727	35.15	34.65	34.85	+0.15	0.4
BK OF NOVA SCOTIA	2533	54.70	53.40	54.15	+0.65	3.1
SANTA CRUZ GOLD	2139	32.55	31.50	31.60	+0.10	-0.3
PRIVIGO INC	1899	0.07	0.05	0.05	-0.01	-16.7
PETRO-CD	1776	15.25	15.05	15.15	-	-
RENAISSANCE	1590	20.65	19.95	20.10	-0.90	-4.3
AIR CANADA	1398	20.95	20.40	20.50	-0.30	-1.4
	1367	6.30	6.20	6.25	+0.05	0.8
Les plus actifs de Montréal						
Compagnies						
REAP-ENTR INC	6306	0.12	0.09	0.12	+0.02	20.0
RIO ALUM LTD	4150	22.00	21.85	21.85	+0.15	-0.7
Small Fry	510	9.80	9.45	9.45	-0.30	-3.1
CAL-NET-ENTR B	488	22.95	22.05	22.25	+0.35	1.6
CGI-GRP INC A	488	16.30	15.75	15.95	+0.45	2.9
PRIVIGO INC	348	15.25	15.05	15.15	+0.05	0.3
POCO PETR LTD	308	14.60	14.60	14.60	-	0.7
VAUQUELIN MINES A	263	0.20	0.20	0.20	-	-
REBBER FJORD	262	0.24	0.24	0.24	-	-
BK OF NOVA SCOTIA	252	32.65	31.50	31.60	-0.15	-0.5

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL

XXM

3241,41

+19,24

TORONTO

TSE 300

6357,25

+21,16

NEW YORK

Dow Jones

9011,25

+91,66

DOLLAR

1\$ canadien

64,44¢ US

-0,10

OR

à New York

295,10 \$US

-0,90

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, la compagnie junior à la Bourse de Montréal; la action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou a= actions assujetties à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-actif; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Titre	52 dern. sem.	Haut	Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Clt.	Var.
A								
ABL Can.	2.050	0.500	7650	25	1.000	1.000	2.000	-0.010
ADS	9.000	2.000	8900	24	2.250	2.100	2.000	-0.200
AFACAN	0.320	0.120	500	0	0.120	0.120	0.100	-
AFACAN	0.320	0.120	500	0	0.120	0.120	0.100	-
Air Res	4.050	8.300	3.490	3.300	3.450	-	-	-0.210
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000	158135	35	15.750	15.150	15.200	-0.050
Alcan	0.340	0.100	32000	0	0.120	0.120	0.120	-0.050
Alcan	23.700	12.000						

ÉCONOMIE

Procès de Microsoft

Windows 98 est bâti pour fonctionner avec Internet Explorer

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Il n'est pas possible de dissimuler complètement tous les moyens d'accès à Internet sur le système d'exploitation Windows 98, a témoigné hier le premier expert du gouvernement appelé à la barre dans le cadre du procès antitrust contre Microsoft.

Windows 98 a été pensé et écrit de telle façon que tous les dossiers relatifs à Explorer, logiciel de navigation sur Internet du groupe Microsoft, ne peuvent être enlevés sans endommager le dernier né des systèmes d'exploitation, selon Glen Weadock, consultant en informatique engagé par le gouvernement à l'automne 97.

Dissimuler Explorer est parfois souhaité par les compagnies voulant restreindre à leurs employés l'accès à Internet, ou désirant installer un autre logiciel de navigation.

Standardisation obligée

Dans sa déposition écrite, Glen Weadock affirme que «certaines organisations ayant opté pour Windows 98, ou pensant le faire, sont confrontées à l'incapacité d'ôter Explorer du système d'exploitation. Elles sont alors obligées, n'ayant pas ou peu le choix, de standardiser leur système informatique avec Explorer».

Richard Pepperman, avocat de Microsoft, n'a jamais réussi à ébranler Glen Weadock et a surtout lassé l'auditoire avec des questions déclinées sur un ton monocorde. Deux pauses au cours de l'audience de l'après-midi, au lieu d'une habitude, ont été décidées par le juge Thomas Penfield Jackson qui s'est bien gardé de revenir dans la salle du tribunal, à l'issue de la seconde pause, pour prévenir que les débats reprendraient finalement aujourd'hui.

Microsoft peut le faire

Au cours de l'interrogatoire, Glen Weadock a répertorié 28 manières différentes d'accéder à Internet à partir de Windows 98 et a indiqué avoir réussi à en éliminer certaines. «Mais le fait que je n'ai pas réussi à faire quelque chose ne veut pas dire que Microsoft ne peut pas», a-t-il dit tout en affirmant que si lui pouvait le faire alors «Microsoft peut sûrement le faire».

L'expert de l'accusation a insisté sur les coûts supportés par les compagnies qui ont été obligées de maintenir deux logiciels de navigation dans leur système informatique. Ces coûts sont également plus importants si les entreprises préfèrent utiliser le produit de Netscape, ou si elles doivent éliminer Explorer.

Une baisse de la performance du système est également observée dans le cas de deux logiciels de navigation fonctionnant côte à côte. Glen Weadock a observé que Windows 98 occupait quatre fois plus d'espace que la précédente édition de 95 sur un disque dur d'ordinateur avec une place substantielle exigée par les fichiers d'Explorer. «Nous n'avons pas le choix», ont confié des responsables de Boeing pour expliquer leur décision d'adopter la prochaine version du logiciel Explorer, qui sera commercialisé l'an prochain, a rapporté Glen Weadock dans sa déposition écrite.

Pour ses conclusions, Glen Weadock s'est inspiré de ses enquêtes auprès de grandes entreprises comme Boeing, Citibank, J.C. Penney ou FedEx mais également d'avis d'autres sociétés comme l'éditeur de Playboy.

Crise asiatique

Les États-Unis et le Japon proposent des mesures

Kuala Lumpur (AP) — Les États-Unis et le Japon ont annoncé hier une série de propositions visant à injecter 10 milliards de dollars supplémentaires dans les pays asiatiques en proie aux difficultés financières, afin d'aider la région à sortir de la plus grave crise économique à laquelle elle est confrontée depuis des décennies.

D'une part, les États-Unis apporteraient un soutien de cinq milliards de dollars, notamment sous la forme de prêts à l'Indonésie, la Thaïlande et la Corée du Sud, les trois pays les plus touchés par la crise asiatique. D'autre part, une initiative conjointe, portant sur une aide de cinq milliards de dollars, serait soutenue par le Japon, les États-Unis, la Banque mondiale et la Banque de développement asiatique. Les mesures ont été annoncées par le vice-président américain Al Gore, présent au sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), à Kuala Lumpur, en remplacement de Bill Clinton, et par un responsable japonais à Tokyo.

Plan de relance

Tokyo remet au pot quelques dizaines de milliards de dollars

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tokyo — Le gouvernement japonais a rajouté quelques dizaines de milliards de dollars à son nouveau plan de relance, qui dépasse au final 23 000 milliards de yens (190 milliards de dollars américains), dans l'espoir que cet effort sans précédent sorte enfin le pays de la récession.

La version définitive du plan gouvernemental, présentée hier par le premier ministre Keizo Obuchi, est encore plus conséquente — sur le papier du moins — que le projet sur lequel la majorité s'était entendue jeudi.

La deuxième économie mondiale accumule ainsi les «méga-relances», puisque le précédent record ne remontait qu'au printemps: Tokyo avait alors compilé un premier «paquet» de 16 600 milliards de yens, dont les premiers et modestes effets sur la conjoncture nipponne commencent tout juste à se faire sentir. M. Obuchi a justifié cette accumulation par sa «détermination» à mettre fin à la plus longue récession connue par l'archipel depuis un demi-siècle.

Le Japon a connu une croissance négative de 0,7 % lors de l'année fiscale 1997 et prévoit officiellement une nouvelle contraction de son produit intérieur brut de 1,8 % pour l'année fiscale en cours (s'achevant fin mars).

Une première étape

«Ce plan est une première étape pour s'attaquer aux difficultés économiques actuelles», a ajouté le premier ministre, en érigeant au rang de ses priorités simultanément le retour à la croissance, la lutte contre le chômage et l'apaisement des tensions apparues en matière de commerce international. Selon l'Agence de planification économique (EPA), les mesures annoncées devraient ajouter 2,3 points à la croissance. Le chef de l'agence statistique Taichi Sakaiya estime que l'impact pourrait atteindre jusqu'à 3 %. M. Obuchi n'a pas donné de chiffres précis mais son ministre du Commerce international et de l'Industrie (MITI) Kaoru Yosano a indiqué que l'objectif était d'arriver à une croissance de 1 % ou plus l'an prochain.

Selon M. Yosano, le plan prévoit l'engagement de plus de 10 000 mil-



Le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, s'adressant à la presse.

liards de yens de dépenses budgétaires nouvelles, dont l'effet démultiplicateur devrait permettre un surcroît d'activité économique de plus de 17 000 milliards de yens. S'y ajoutent quelque 6000 milliards de yens de remboursements d'impôts.

Dans le passé, les relances basées sur les grands travaux ont pu se montrer relativement efficaces au Japon, comme l'atteste la croissance de 3,6 % — la plus forte de tous les pays du G7 — atteinte au titre de l'année 1996. Les marchés ont pourtant réagi avec tiédeur, la Bourse de Tokyo passant une partie de la séance «dans le rouge», avant de terminer en hausse de 1,1 %.

Pas là où il aurait fallu

Pour Peter Morgan, analyste chez HSBC Securities, les milliards supplémentaires ne sont pas allés là où ils auraient été utiles: pour accroître les baisses d'impôts ou réduire la taxe à la consommation. «Les principales mesures sont en ligne ou inférieures aux attentes», relève M. Morgan, en estimant le surcroît d'activité attribuable à cette nouvelle relance (un fois éliminées les mesures déjà annoncées au printemps) à tout juste 2000 milliards de yens, ou 0,4 % du produit intérieur brut (PIB).

Estimant que la plus grosse partie

des remboursements d'impôts consentis devraient être thésaurisés, l'économiste maintient sa prévision d'une nouvelle baisse du PIB de 1 % en 1999, tout en soulignant que celle-ci était conditionnée à l'adoption de mesures de relance supplémentaires. Ce dernier «paquet» porte à plus de 100 000 milliards de yens (830 milliards de dollars aux parités actuelles) les sommes engouffrées par le Japon pour relancer son économie depuis le début de la décennie.

Littoral bétonné

Le recours systématique aux grands travaux à valu à l'archipel de voir la moitié de son littoral bétonné, ses rivières canalisées et ses montagnes sillonnées de routes qui mènent nulle part. Mais pour Hiroshi Kuribayashi, économiste chez Barclays Capital, «l'impact des travaux d'infrastructure se réduit à chaque fois davantage». «Augmenter les sommes allouées aux grands travaux va simplement accroître l'ampleur des chantiers en souffrance».

Junji Ohta, économiste au Okasan Economic Research Institute, estime également que «le gouvernement aurait pu accroître le montant des remboursements d'impôts, faute de ne pouvoir trouver des projets d'infrastructures véritablement intéressants».

Fin de la grève chez Abitibi Consolidated

La réouverture des usines pourrait faire chuter les prix du papier journal

ALLAN SWIFT
PRESSE CANADIENNE

Le président d'Abitibi-Consolidated compte bien commencer à récupérer sa clientèle et ses parts de marché dès que l'entente de principe aura été ratifiée par les employés des dix usines de la compagnie paralysées par une grève depuis cinq mois dans l'est du Canada.

Ronald Oberlander a toutefois reconnu que le redémarrage de ces dix usines aura pour effet de faire chuter les prix du papier journal.

Entre-temps, les 4500 travailleurs syndiqués se prononcent cette semaine sur l'entente de principe réalisée vendredi dernier. Le résultat du vote devrait être rendu public jeudi. M. Oberlander a précisé qu'il s'agissait d'un contrat de six ans, ce à quoi la compagnie tenait mordicus, mais il n'a pas voulu en dire davantage sur les autres clauses de l'entente.

Quant à la chute appréhendée des prix, «il y a de quoi être inquiet, a-t-il dit. C'est évident que si l'industrie ne ralentit pas la production, cela aura pour effet de faire chuter les prix». La remise en marche des dix usines d'Abitibi Consolidated devrait ramener sur le marché quelque 1,4 million de tonnes de papier journal.

M. Oberlander a toutefois ajouté

que sa compagnie avait fait sa part pour réduire l'impact de ces réouvertures. «Nous allons augmenter le tonnage de façon graduelle. Nous prendrons le temps qu'il faut pour récupérer nos clients et nos parts de marché. On ne peut pas s'attendre à ce que tous nos clients nous reviennent d'un seul coup.»

Près du quart du marché

Dans leur ensemble, les dix usines d'Abitibi Consolidated situées au Québec, en Ontario et à Terre-Neuve fournissent 22 à 23 % du marché du papier journal en Amérique du Nord, a précisé la porte-parole de la compagnie, Susan Rogers. Cela inclut la production d'une usine récemment acquise aux États-Unis ainsi que tout le papier journal provenant d'autres sources et transigé par la compagnie.

Par ailleurs, lors d'un discours donné plus tôt en journée devant les membres du Canadian Club, M. Oberlander a regretté que sa compagnie n'ait pas jugé plus important de bien se faire comprendre par le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, après la fusion d'Abitibi-Price avec Stone Consolidated en mai 1997. «Nous aurions dû être plus clairs quant à nos objectifs avec le syndicat et mieux les sensibiliser sur la vigueur de notre nouvelle culture corporative», a déclaré M. Oberlander.

Achat d'UAP par Genuine Parts

UAP recommande d'accepter l'offre

LE DEVOIR

UAP a annoncé qu'à la suite de l'offre d'achat d'actions lancée par Genuine Parts le 9 novembre dernier pour toutes les actions en circulation d'UAP à un prix unitaire de 28,50 \$, la compagnie fera parvenir à tous ses actionnaires une circulaire du conseil d'administration dans laquelle il est recommandé d'accepter l'offre.

«Cette recommandation s'appuie sur le rapport favorable du comité spécial d'administrateurs indépendants chargé d'examiner l'offre et d'aviser le conseil d'administration sur celle-ci. Pour en arriver à ces conclusions, le comité spécial s'est basé notamment sur l'avis reçu de conseillers financiers indépendants retenus à cette fin à l'effet que l'offre est équitable d'un point de vue financier pour tous les actionnaires de UAP», a souligné UAP.

127 223 unités vendues en septembre au Canada

Les ventes automobiles redémarrent

Les ventes de camions neufs ont été les meilleures de l'année

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les ventes de véhicules neufs se sont redressées de 5,3 % en septembre, pour atteindre 127 223 unités, grâce en partie à de vigoureuses incitations des concessionnaires et un plus grand nombre de véhicules chez les concessionnaires de General Motors, à la suite de la grève de l'été dernier, a rapporté hier Statistique Canada.

En septembre, les ventes de camions neufs ont été les meilleures de l'année, après trois mois de déclin, dépassant de 7,5 % leur niveau d'un an plus tôt. Or, malgré les gains du mois de septembre, les ventes de véhicules automobiles neufs ont reculé de 1,1 % au troisième trimestre de 1998 comparativement au deuxième trimestre. Les ventes du troisième trimestre de cette année ont dépassé de 3,5 % celles de la période correspondante en 1997.

Par ailleurs, la demande de véhicules neufs est demeurée essentiellement inchangée depuis l'automne 1997, malgré les signaux économiques non convergents qui ont pu tempérer la confiance des consommateurs.

Statistique Canada indique également que plusieurs constructeurs ont maintenu les augmentations de prix au minimum et ont même baissé le coût de certains modèles neufs. Les constructeurs ont aussi offert des incitations financières, comme du financement à faible intérêt et des remboursements, pour maintenir la demande de leur produit.

La reprise des ventes de voitures neuves en septembre par les trois Grands — GM, Ford et Chrysler — a fait passer leur part de marché de 50,4 % en août 1998 à 55,4 % en septembre, essentiellement le même niveau qu'avant la grève chez GM, l'été dernier.

Les ventes de camions neufs ont surpassé celles de voitures neuves en septembre pour la première fois depuis janvier. Les ventes de camions neufs ont grimpé de 9,7 %, atteignant 64 013 unités, à la suite d'un déclin de 3 % en août. Les ventes d'automobiles neuves ont augmenté de 1,3 % pour atteindre 63 210 unités.

Les ventes de véhicules neufs ont progressé dans toutes les provinces, le Québec ayant connu une augmentation de 12,8 %.

Le bénéfice par action subit un léger recul

Hausse des ventes et du bénéfice chez Shermag

Les revenus bruts ont augmenté de 34 % et les profits de 6 %

PRESSE CANADIENNE

Les revenus bruts du fabricant de meubles Shermag ont fait un bond de 34 % au cours du deuxième trimestre, mais le bénéfice net a progressé beaucoup plus modestement, en raison du printemps chaud et hâtif qui a fait perdre à l'entreprise une partie de ses inventaires de billots.

Lors de la période de trois mois qui a pris fin le 2 octobre, les revenus bruts consolidés de Shermag se sont

établis à 32,6 millions, comparativement aux 24,3 millions du trimestre correspondant de l'année dernière. Le bénéfice net a été de 2,2 millions, en hausse d'un peu plus de 6 % par rapport à l'année dernière.

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'actions en circulation résultant de l'émission d'octobre 1997, le bénéfice net par action a reculé, pour s'établir à 17 ¢ par rapport aux 18 ¢ du deuxième trimestre de l'année dernière.

PARTIR POUR LE

MAROC

Imaginez ceci...



LE DEVOIR

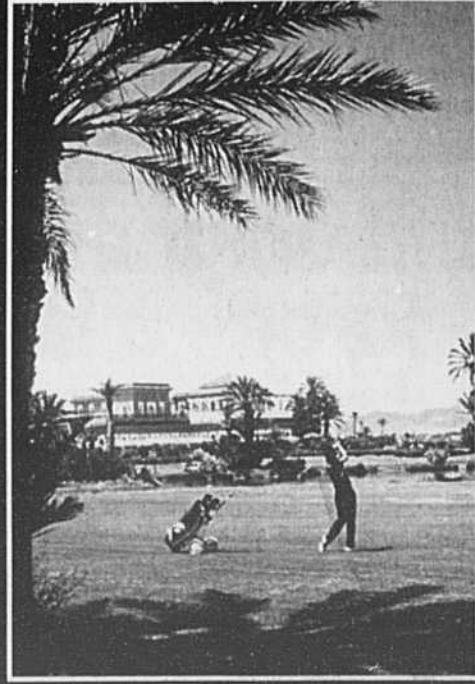
en collaboration avec




القطاع المارokkaة المغربية
ROYAL AIR MAROC

PALMIERIE GOLF PALACE
MARRAKECH

- Une semaine au spectaculaire **Palmerie Golf Palace** à Marrakech.
- Un parcours de golf exceptionnel, dessiné par **Bobby Trent Jones**.
- Un club house comme aucun autre, avec six restaurants et cinq piscines.
- Un service 747 de **Royal Air Maroc**, «les caravaniers du monde»



vous invitent à participer au concours:

Abonnement fidélité Le Devoir

Vous n'aurez qu'à vous abonner pour une période minimum de trois mois à recevoir **Le Devoir** à votre porte six jours semaine et votre nom sera inscrit au concours.

Le concours se termine le vendredi 11 décembre à 21h

Tirage le 18 décembre 1998

Valeur de
3 800 \$

Nos autres abonnés peuvent s'inscrire en nous envoyant leurs coordonnées au Concours Abonnement Fidélité Le Devoir. Règlements du concours disponibles aux bureaux du **Devoir**, 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Qc, H5A 5M9. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter son prix. Le gagnant devra avoir un abonnement actif 6 jours au 18 décembre 1998.



«Un premier pas»

Huit États américains signent un accord avec l'industrie du tabac

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les procureurs des huit États américains, qui ont signé avec l'industrie du tabac un projet d'accord à l'amiable d'un montant de 206 millions de dollars pour obtenir un remboursement des dépenses de santé liées au tabagisme, sont convaincus d'avoir gagné une bataille, mais pas la guerre anti-tabac qu'ils comptent poursuivre.

Cet accord, officiellement annoncé hier, est la troisième tentative d'un règlement à l'amiable avec les fabricants de tabac comprenant non seulement une compensation financière record dans l'histoire des litiges avec l'industrie — 206 milliards — mais une série de mesures pour combattre le tabagisme, notamment chez les jeunes.

Pourtant, ce projet de règlement, auquel se sont joints pour l'instant les États de New York, Californie, Washington, Caroline du Nord, Dakota nord, Colorado, Oklahoma, Pennsylvanie, n'est qu'un premier pas pour aller plus loin et réaliser ce qui est nécessaire par voie législative», a noté Dennis Vacco, procureur général de l'état de New York.

Comme l'a reconnu Mme Christine Gregoire, procureur de l'état de Washington et ardente négociatrice de cet accord, «il faut que le Congrès fasse le reste» et que les produits du tabac tombent sous la coupe de la FDA, l'agence fédérale de contrôle des produits pharmaceutiques et alimentaires, ce qui n'est pas stipulé par l'accord actuel.

Elle a admis implicitement que l'accord d'aujourd'hui était moins bon que celui du 20 juin 97 où non seulement l'industrie acceptait de payer plus (368 mds \$ US) mais où les dispositions de contrôle du tabac étaient plus strictes.

«L'accord du 20 juin a été une occasion perdue [...]. Ce fut une erreur de la laisser passer», a-t-elle déclaré. A l'époque, le Congrès, qui avait son mot à dire dans ce règlement comportant

un volet législatif, avait demandé davantage aux fabricants de tabac (500 mds \$ US) qui avaient rué dans les brancards et rompu les négociations.

Cette fois-ci, le contrat ne comporte pas de volet législatif et ne dépend que de la signature des deux parties, l'industrie et les États. En échange de 206 milliards versés par les manufacturiers sur 25 ans et pouvant être financés par une augmentation de 35 cents sur le paquet de cigarettes, les fabricants règlent les litiges passés ou futurs avec les États quant aux dépenses de Medicaid (assurance santé).

Leur immunité n'est toutefois pas garantie et d'autres procès pourront être intentés par des particuliers ou des associations. L'industrie accepte aussi de financer des campagnes d'information anti-fumeur sur cinq ans, ainsi qu'une fondation anti-tabac orientée vers les jeunes. La publicité pour le tabac sera restreinte: plus d'affiche sur les autobus, dans le métro ou près des écoles. Le sponsoring sportif est réduit mais pas éliminé.

Les quatre grands groupes de l'industrie (Philip Morris, RJ Reynolds, Lorillard, Brown and Williamson), soit 97 % du marché américain, ont signé. Mais derrière les huit États négociateurs, il faut qu'une majorité d'autres États suive pour que l'accord soit valable. Les procureurs présentant l'accord n'ont pas dit combien.

Pour l'instant, l'Arizona et l'Iowa seraient aussi signataires, a indiqué Mme Gregoire. Le reste de ceux qui ont un procès en cours avec l'industrie du tabac et qui souhaitent joindre cet accord à l'amiable plutôt que «de passer des années en justice», selon les mots d'un procureur, doivent se manifester d'ici vendredi.

Tous les procès en cours «n'auraient pas eu le succès atteint ici en terme de santé publique et de protection des enfants» contre le tabac, a affirmé le procureur de l'état de New York.

EN BREF

Rugova refuse de parler à Milosevic

Pristina (AFP) — Le chef modéré des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, a rejeté l'invitation du président serbe Milan Milutinovic à entamer des pourparlers directs sur l'avenir de la province, a annoncé hier soir son porte-parole Xhemal Mustafa. M. Milutinovic avait invité les responsables politiques kosovars à entamer des discussions demain, à Pristina (chef-lieu du Kosovo). Il avait proposé que l'émissaire américain Christopher Hill ainsi que les ambassadeurs de Russie, de Chine et d'Autriche assistent à la réunion en tant qu'«invités». «La direction (albanaise) du Kosovo s'engage pour des négociations bien préparées avec la médiation de l'ambassadeur Hill et de son collègue Wolfgang Petritsch», ambassadeur d'Autriche et émissaire spécial de l'Union européenne au Kosovo, a dit le porte-parole, cité par le Centre d'information albanais).

Le ministre rejette la perruque

Londres (AFP) — La Chambre des Lords a permis hier au ministre britannique de la Justice Lord Irvine d'abandonner sa tenue traditionnelle — perruque, haut-de-chausses, collants et chaussures à boucle — au profit d'une garde-robe plus moderne. A 145 contre 115, les Lords ont approuvé la requête du ministre de la Justice qui avait supplié les parlementaires britanniques d'accepter de le dispenser de sa lourde coiffe lors de certains débats à la chambre haute. Lord Irvine, qui s'était plaint que sa perruque pesait «une tonne», devra

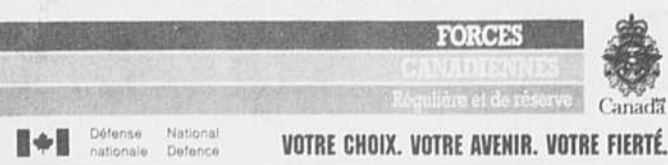
cependant conserver le costume traditionnel lors de cérémonies officielles. «Après plusieurs années d'exercice habillé de la sorte, je n'ai jamais constaté que la qualité de la justice et l'efficacité des plaidoiries dépendaient le moins du monde du déguisement dont nous sommes affublés», avait plaidé Lord Irvine la semaine dernière. Depuis le 18^e siècle, toutes les professions ont abandonné la perruque, à l'exception du monde judiciaire. L'abandon du costume traditionnel du ministre de la Justice s'inscrit dans la cadre d'une réforme de la Chambre des Lords entreprise par le gouvernement travailliste. Ce dernier prévoit notamment de retirer aux 750 pairs héréditaires de la vénérable institution le droit de siéger et de voter.

Ted Turner s'intéresse à la présidence

New York (AP) — Ted Turner, magnat de la presse et patron-fondateur de CNN, envisage «très sérieusement» d'entrer dans la course à la Maison Blanche, selon le magazine *The New Yorker*. Et ce, en dépit de la féroce opposition de sa femme, l'actrice Jane Fonda. Dans son édition du 23 novembre, le très sophistiqué magazine new-yorkais précise que le flamboyant Ted Turner a récemment abordé le sujet lors d'un dîner de gala en Californie. «J'envisage très sérieusement de me lancer dans la course à la présidence, mais Jane ne veut pas que je le fasse», aurait-il dit aux membres de la Fondation Nuclear Age Peace, qui lui remettait une récompense pour ses prises de position contre le nucléaire.

Joignez vos forces à la nôtre!

Vous cherchez un emploi? Vous désirez apprendre un métier? Dans les Forces canadiennes, nous offrons autant aux hommes qu'aux femmes la possibilité de devenir opérateur, technicien ou employé de soutien. Faites partie de notre équipe et obtenez des compétences pour le reste de votre vie dans un esprit canadien empreint de fierté. Pour de plus amples renseignements, passez à un centre de recrutement ou composez le

1 800 856-8488
www.mdn.ca

LE DEVOIR

LE MONDE

Propos belliqueux de Yasser Arafat

Israël menace de reporter son retrait de Cisjordanie

Dans une allocution prononcée dimanche à Ramallah, le président palestinien Yasser Arafat a déclaré: «Nos fusils sont prêts et nous sommes disposés à les lever contre quiconque essaie de nous empêcher de prier à Jérusalem». M. Arafat s'est empressé, hier soir, de tenter de calmer le jeu en réaffirmant sa volonté de paix.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Israël a menacé hier de retarder de nouveau son retrait en Cisjordanie, après des propos belliqueux du président palestinien Yasser Arafat, qui a tenté de calmer le jeu.

Le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou a souligné, dans un discours devant la Knesset (Parlement), qu'il refuserait de mener le redéploiement prévu par l'accord de Wye Plantation du 23 octobre si M. Arafat ne revenait pas publiquement sur son appel dimanche à «tenir prêts les fusils».

«Il n'y aura aucun retrait tant que M. Arafat n'aura pas retiré ses déclarations, publiquement et sans équivoque», a indiqué le premier ministre.

Le président palestinien s'est empressé, hier soir, de tenter de calmer le jeu en réaffirmant sa volonté de paix.

«Il est clair que nous sommes engagés par le processus de paix et par l'accord que nous avons signé à Wye Plantation. Pour nous, le processus de paix est un choix stratégique et nous espérons que ce sera la même chose pour les Israéliens», a-t-il affirmé à Jéricho, en Cisjordanie, avant une rencontre avec l'émissaire américain Dennis Ross.

Mais cette mise au point s'est heurtée à une fin de non-recevoir de M. David Bar-Illan, porte-parole du premier ministre.

«Les déclarations de M. Arafat hier à Jéricho ne sont ni un démenti ni des excuses, et le gouvernement doit décider s'il maintient sa décision de surseoir au prochain retrait de ses troupes en Cisjordanie prévu par l'accord de Wye», a-t-il affirmé à l'AFP.

M. Aviv Bushinsky, autre porte-parole de M. Nétanyahou, a de son côté

indiqué que le gouvernement israélien devait publier dans la soirée d'hier un communiqué à propos des éclaircissements de M. Arafat.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Joe Lockhart, a critiqué les propos de M. Arafat, tout en appelant Israël à appliquer l'accord de Wye Plantation.

Selon la radio israélienne, M. Nétanyahou a téléphoné hier à M. Arafat pour discuter avec lui ses récentes déclarations, mais a jugé ses réponses «insatisfaisantes».

M. Nétanyahou a aussi exigé que M. Arafat renonce à son intention de proclamer en mai prochain un Etat palestinien indépendant avec Jérusalem-est pour capitale.

Cependant, M. Nétanyahou a fermement défendu sa décision de signer l'accord de Wye Plantation, qui stipule une évacuation par Israël de certaines parties de la Cisjordanie.

La Knesset a, malgré tout, poursuivi son débat pour ratifier l'accord de Wye Plantation et le vote était attendu aujourd'hui. Les commentateurs politiques israéliens s'attendent à une très large majorité en faveur de l'accord.

Des commissions israélo-palestiniennes chargées de mettre au point les détails d'application de l'accord se sont également réunies comme prévu hier.

Dans son allocution prononcée dimanche à Ramallah, qui a mis le feu aux poudres, M. Arafat a déclaré: «Nos fusils sont prêts et nous sommes disposés à les lever contre quiconque essaie de nous empêcher de prier à Jérusalem». «Nous sommes sur la voie de la proclamation de notre Etat le 4 mai avec Jérusalem pour capitale, comme c'est notre droit», a-t-il ajouté.

L'accord de Wye prévoit un retrait israélien de 13 % de la Cisjordanie en trois étapes, dont la première aurait dû intervenir hier. Le gouvernement israélien a décidé de se réunir avant chaque étape du redéploiement pour vérifier le respect de leurs engagements par les Palestiniens et donner son feu vert final à l'opération.

Par ailleurs, le ministre israélien des Infrastructures, Ariel Sharon, un champion de la colonisation, a appelé les colons à partir à l'assaut des collines de Cisjordanie pour agrandir leurs implantations.

La Terre célèbre son héros



REUTERS

L'ASTRONAUTE JOHN GLENN et ses six compagnons de la navette Discovery ont été acclamés hier sur Broadway, en plein cœur de Manhattan, lors d'une parade comme seule la ville de New York sait en organiser en l'honneur de ceux qui ont marqué l'Histoire. Vêtu de son uniforme, perché aux côtés de sa femme Annie dans une décapotable Phaéton de 1952, le «papy de l'espace» de 77 ans a donc remonté Broadway, l'avenue des héros», pour la deuxième fois, sous les confettis.

Sommet de l'APEC

Al Gore reprend le slogan des réformateurs

«Répugnant», répond un ministre malaisien

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kuala Lumpur — Kuala Lumpur entre les États-Unis et la Malaisie à la suite d'un discours dans lequel le vice-président américain Al Gore a lancé en présence du premier ministre malaisien Mahathir le cri «Reformasi» utilisé par ses opposants pour tenter de le renverser.

Prenant la parole devant des hommes d'affaires réunis pour le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), parmi lesquels figuraient plusieurs personnalités du gouvernement malaisien dont le premier ministre Mahathir, le vice-président Al Gore qui représente à Kuala Lumpur Bill Clinton a fait un éloge vibrant des mouvements démocratiques en Asie.

«Nous continuons d'entendre des appels pour la démocratie et la réforme dans plusieurs langues: «Le pouvoir du peuple», «Doi moi» et «Reformasi», a-t-

il déclaré, dans une allusion claire aux mouvements démocratiques aux Philippines, au Vietnam et en Malaisie.

A peine prononcé, ce discours a été qualifié de «répugnant» par un ministre malaisien.

C'est au cri de «Reformasi» que les opposants au gouvernement de M. Mahathir manifestent régulièrement dans les rues de Kuala Lumpur depuis plusieurs semaines pour soutenir l'ancien vice-premier ministre Anwar Ibrahim devenu le symbole de l'opposition en Malaisie depuis son incarcération du 20 septembre.

A la fin de l'allocution, le ministre malaisien du Commerce Rafidah Aziz a réagi avec une extrême vigueur en qualifiant le discours du vice-président américain de «répugnant» et en soulignant que la Malaisie n'avait «pas de leçon à recevoir».

«C'est le discours le plus répugnant que j'ai jamais entendu de toute ma vie. J'espère ne jamais avoir à en-

tendre d'autre comme celui-là», a-t-elle commenté devant la presse.

«Malheureusement, il [Gore] ne comprend pas ce qui se passe dans ce pays et il parle de «pouvoir du peuple» au moment même où se déroulent des manifestations, en Indonésie par exemple, dans lesquelles des vies sont perdues». «Tout le sommet [de l'APEC] est maintenant complètement gâché... les propos de M. Gore sont une ingérence grossière dans les affaires intérieures» de la région, a ajouté Mme Rafidah Aziz.

Des grincements entre les États-Unis et la Malaisie s'étaient déjà faits entendre dimanche lors du séjour de 24 heures à Kuala Lumpur de la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright pour la réunion ministérielle de l'APEC.

Mme Albright avait qualifié d'«effroyable» le traitement réservé à Anwar Ibrahim à l'issue d'un entretien avec son épouse, Wan Azizah Wan Ismail.

La secrétaire d'Etat avait également eu un échange de mots dimanche avec le ministre du Commerce, rappelant que «les États-Unis ont clairement indiqué à plusieurs reprises qu'Anwar Ibrahim est un dirigeant hautement respecté [...] ayant droit au respect de la loi et à un procès juste».

Anwar Ibrahim, accusé de dix actes de sodomie et corruption après avoir demandé publiquement le départ de Mahathir, risque au moins 20 ans de prison s'il est reconnu coupable.

Rafidah Aziz avait rappelé à Madeleine Albright qu'elle n'était en Malaisie que «l'invitée du gouvernement» et qu'elle devait se comporter «en tant que telle». Elle avait auparavant adressé le même avertissement à «tous les participants au Sommet, dirigeants ou pas».

Le premier ministre Mahathir a aussi de son côté dénoncé dimanche les «étrangers» qui interféreraient dans les affaires de la Malaisie sans connaître sa «situation réelle».

Massacre des fosses Adréatines

Sentence confirmée pour Priekbe et Hass

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — La cour de cassation de Rome a confirmé hier la condamnation à la prison à vie à l'encontre des anciens officiers nazis, Erich Priekbe et Karl Hass, pour leur participation, en mars 1944, au massacre de 335 civils italiens aux fosses Adréatines, près de Rome.

Après plus de quatre heures de délibération, la première section pénale de la cour de cassation, a annoncé le rejet du recours présenté par la défense de MM. Priekbe et Hass, condamnés à la perpétuité, le 7 mars dernier, par la cour d'appel du tribunal militaire de Rome.

Les deux anciens nazis ont également été condamnés par la cour de cassation au remboursement des dépenses faites par les parties civiles pour les procédures judiciaires.

Les familles des victimes ont accueilli avec satisfaction le verdict de la cassation. «C'est une victoire du droit», a commenté Giovanni Gigliozzi, président de l'association de familles de victimes Anfin.

L'avocat de M. Priekbe, Carlo Taormina, a indiqué qu'il présenterait une nouvelle requête n'excluant pas une demande de grâce auprès du président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro.

A l'issue du procès en première instance, en juillet 1997, M. Priekbe, 85 ans, qui est aux arrêts domiciliaires à Rome chez son fondé de pouvoir Paolo Giachini, avait été condamné à 15 ans de prison par le tribunal militaire de Rome. La condamnation avait été assortie d'une remise de peine automatique de dix ans.

M. Hass, 86 ans, avait été condamné à dix ans et huit mois de prison. Libéré sur le champ en raison d'une remise de peine automatique de dix ans, il avait obtenu le droit d'être jugé en appel par contumace à cause de son état de santé.

M. Hass, revenu en Italie après un séjour en Suisse, avait été à nouveau interpellé le 18 mars dernier et mis aux arrêts domiciliaires dans une maison de repos près de Rome avant d'être à nouveau libéré un mois plus tard avec l'obligation d'informer les autorités judiciaires de ses déplacements. De source informée, Hass se trouve actuellement dans une clinique près de Rome.

Le massacre des fosses Adréatines, des carrières désaffectées au sud de Rome où périrent 335 civils italiens dont 75 juifs, s'était déroulé le 24 mars 1944 au lendemain d'un attentat de la Résistance, dans le centre de Rome, qui causa la mort de 33 soldats SS allemands.

MM. Priekbe et Hass faisaient alors partie du commandement allemand à Rome et ils ont reconnu, l'un et l'autre, avoir tué deux otages.

LE MONDE

Les sanctions contre l'Irak

Une persistante «odeur de pétrole»

L'ordre d'attaquer est suspendu mais les États-Unis demeurent prêts

Le président Bill Clinton a affirmé hier que les États-Unis restaient prêts à agir militairement si Saddam Hussein ne mettait pas ses actes au diapason de ses promesses. «Nos forces demeurent fortes et prêtes s'il ne le fait pas», a déclaré M. Clinton lors d'une déclaration à la Maison-Blanche devant la presse. M. Clinton s'est déclaré satisfait du retour imminent des inspecteurs de l'UNSCOM à Bagdad. «C'est la meilleure solution, a-t-il dit, à condition qu'ils puissent faire leur travail sans entraves». Le soulagement était unanime hier dans le monde après la suspension de l'ordre d'intervention militaire des États-Unis.

HENRI MAMARBACHI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le prix du brut est omniprésent dans la stratégie des États-Unis, premier consommateur mondial de pétrole, de maintenir l'Irak le plus longtemps possible sous surveillance, via les Nations unies, estiment les analystes.

«La Pax Americana, qui s'est installée dans le Golfe à partir des années 90, a une odeur excessivement pétrolière», estime Ghassan Salamé, directeur de recherches au CNRS (Centre national français de la recherche scientifique) à Paris.

L'Irak ne pourra pas avoir accès au marché pétrolier international «s'il n'arrive pas à signer des contrats à long terme avec les grandes compagnies pétrolières mondiales», estime-t-il.

«Mais, pour cela il faut que l'embargo soit levé car aucune compagnie internationale, même chinoise ou russe,

n'oserait signer aujourd'hui avec l'Irak. Et sur ce point (la levée de l'embargo) les États-Unis ne sont pas prêts à transiger», souligne ce chercheur.

L'Irak a négocié ces dernières années divers contrats pétroliers avec les Français, les Russes, les Chinois et les Italiens. Les pourparlers sont les plus avancés avec les Français et les Russes. Les Américains sont pratiquement absents du marché.

«Or, avec des réserves prouvées de 112 milliards de barils au moins, soit près de 11% des réserves mondiales, et plusieurs gisements géants découverts, mais non encore exploités, l'Irak pourrait porter sa production à plus de six millions de barils/jour dans les six années qui suivront la levée des sanctions», affirme Nicolas Sarkis, directeur du bulletin Le pétrole et le gaz arabes publié à Paris.

Sous embargo pétrolier depuis août 1990, l'Irak a été autorisé par l'ONU, en décembre 1996 par l'accord «pétrole contre nourriture», à exporter pour

deux milliards de dollars de brut par semestre, pour acheter des vivres et des médicaments, montant passé en février à 5,2 milliards.

Les experts estiment la capacité d'exportation de l'Irak entre 1,3 et 1,6 million de barils par jour (mb/j). Avant la guerre du Golfe (1991), sa capacité de production était de 3,5 mb/j et le quota Opec de 3,14 mb/j.

Or, aujourd'hui, «les alliés régionaux des États-Unis, notamment l'Arabie Saoudite, troisième fournisseur des États-Unis, n'ont pas intérêt à ce que l'embargo soit levé, car cela les obligerait à réduire leurs ventes», selon M. Sarkis.

Les liens avec Ryad

Un retour de l'Irak sur le marché pétrolier ne saurait rester sans effet sur les liens traditionnellement forts des États-Unis avec les monarchies du Golfe, et notamment l'Arabie Saoudite. «Les liens des États-Unis avec Ryad, en particulier, constituent la cheville ouvrière de la sécurité régionale», a ainsi récemment déclaré l'ancien secrétaire d'État américain James Baker.

«Une levée de l'embargo provoquera une nouvelle chute des prix du pétrole. Or, si les Américains ont intérêt à ce que les prix du pétrole soient faibles, estime M. Sarkis, ni eux ni personne ne veulent que les prix s'effondrent, ou tombent à 8 ou 9 dollars sur une longue période».

Enfin, «les États-Unis, tout en voulant continuer à importer du pétrole à

des prix relativement bas ne veulent pas non plus pénaliser les petits producteurs locaux américains qui produisent aux États-Unis».

«Pour ces petites sociétés, qui sont influentes [...], les dommages seraient énormes car elles ont des coûts de production élevés, et l'arrivée sur le marché de pétrole importé à des prix trop bas les obligerait à fermer des puits, ce qui a d'ailleurs déjà commencé», notait-il.

Or, les prix pétroliers ont déjà accusé une chute de 40 % en l'espace d'un an, et se situent en monnaie constante (hors inflation) au niveau des années 1970, ce qui se répercute sur les profits et les investissements futurs du secteur pétrolier, notent les spécialistes.

«Le problème, c'est que les États-Unis n'ont pas de politique pétrolière cohérente, avec des objectifs clairs. Leur politique est formée d'un ensemble de considérations qui sont parfois contradictoires», souligne M. Sarkis.

L'administration américaine doit ainsi tenir compte de certains groupes de pression comme «USA Engage» qui regroupe plus de 500 sociétés, y compris pétrolières, et qui souhaitent eux la levée des sanctions contre des pays comme l'Iran, un autre marché où ils sont pour l'instant exclus, explique M. Sarkis.

«La levée de l'embargo est souvent discutée en fonction de son impact sur les prix du pétrole, en laissant dans l'ombre les ravages du blocus international», déplore-t-il.

Tribunal pénal international

Premières condamnations de Musulmans bosniaques

AGENCE FRANCE-PRESSE

La Haye — Deux Musulmans bosniaques ont pour la première fois été condamnés par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) hier à La Haye, avec un co-accusé croate, à des peines de sept à 20 années de prison pour des crimes commis en 1992 à l'encontre de Serbes de Bosnie.

Hazim Delic (34 ans) a été condamné à la plus lourde peine, 20 ans de prison. Esad Landzo (25 ans) a été condamné à 15 ans. Leur co-accusé croate Zdravko Mucic (43 ans) s'est vu infliger sept ans de détention.

Un troisième Bosniaque musulman, Zejnil Delalic (50 ans), a été relaxé. Le procureur a immédiatement fait part de son intention d'interjeter appel de cet acquittement. Delic, Landzo et Delalic étaient les seuls Bosniaques musulmans figurant sur la liste officielle des inculpés du TPI.

Aux côtés de Mucic, ils devaient répondre de meurtres, d'actes de torture, de viols et de passages à tabac commis au camp de Celebici, près de Konjic en Bosnie centrale.

Le TPI a rendu à leur rencontre un verdict très circonstancié, dont la version écrite fait près de 500 pages.

Ce procès, qui traînait en longueur depuis mars 1997, avait souvent été qualifié au TPI depuis de «procès oublié». Le président de la chambre ayant rendu son verdict en première instance hier, le juge nigérian Adol-

phus-Karibi-Whyte, a souligné que sa longueur était due à sa «complexité» et au nécessaire respect des droits des accusés.

Compte tenu des crimes qui leur étaient reprochés, les quatre hommes risquaient tous la prison à vie.

Seul le jeune gardien Esad Landzo a admis une part de culpabilité. Lors d'une déposition en juillet dernier, il a exprimé des remords, expliquant qu'il avait agi par crainte de son commandant, Delic.

Mucic, premier commandant du camp de Celebici, Delic, qui lui avait succédé à ce poste fin 1992, et Delalic, qui coordonnait à l'époque les forces des Musulmans et Croates de Bosnie dans la région de Konjic, étaient notamment jugés pour leur responsabilité hiérarchique dans les exactions commises à Celebici.

Delic devait aussi répondre de participation directe à plusieurs meurtres et actes de torture, dont deux viols. Landzo était principalement poursuivi pour avoir battu et torturé à mort plusieurs prisonniers.

Le TPI n'avait rendu que deux sentences jusqu'à présent, alors que trois autres procès sont en cours. Un Croate de Bosnie ayant servi dans les rangs serbes, Drazen Erdemovic, a été condamné à dix ans de prison en 1996, peine réduite à cinq ans lors d'un nouveau procès en mars dernier. Dusko Tadic, un Serbe de Bosnie, a été condamné à 20 ans de prison en 1997, et attend un jugement en appel.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340



1 800 567-ACDM

Donner, c'est leur redonner espoir

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO. 705-61-02817-970, Percepteur des amendes, Partie demanderesse -vs- François Gascon, Partie défenderesse. Le 1er jour de décembre 1998 à 10h00, au 762, rue Gardia, L'Épiphanie, district de Joliette seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: François Gascon, saisi en cette cause, consistant en: Un Moto Cross Dunlop 44, un 4 roues Suzuki (rouge), un 4 roues Suzuki (orange), une bicyclette accent bleu, une bicyclette Century bleu, une motoneige Kawasaki Mach 1 (Formula), un trailer pour motoneige et un Hitachi Broi-Mate et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Ginette Tessier huissier du district de Joliette, GAUCHER, TESSIER & ASSOCIÉS, 264 rue De Boissabrand, Repentigny, Qc J6A 8A1. Tél.: (450) 654-6511

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE BEDFORD NO. SJ597-003

Procédure alléguée
COUR MUNICIPALE
MUNICIPALITÉ DE ST-JOACHIM DE SHEFFORD

Partie demanderesse
GABRIEL MAURICE
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Gabriel Maurice de comparaître au greffe de cette Cour situé au 417, rue de la Cour à Waterloo, dans les trente (30) jours de la date de la publication du

présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie d'un avis d'hypothèque légale daté du 30 octobre 1998 d'une créance résultant d'un jugement de la Cour Municipale de Waterloo a été remise au Greffe à votre intention. Waterloo, le 10 novembre 1998
SERGE HÉBERT, Juge de paix c.m.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL Numéro: 500-12-244472-985
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT GREFFIER-ADJOINT MARCEL ARBIC.

Une copie de la Déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de HEIDI GUTWIN. Lieu: Montréal
Date: 13 novembre 1998

Demandeur
HEIDI GUTWIN, -c-

Défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à HEIDI GUTWIN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de la Déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de HEIDI GUTWIN. Lieu: Montréal
Date: 13 novembre 1998

RITA CADIEUX
Greffier adjoint

PRENEZ AVIS que la compagnie LES EMBALLAGES GRANTHAM INC. ayant son siège social au 675, boul. Lemire, Drummondville, Québec (J2B 8A9) demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Kathleen Blanchard, procureur.
PRENEZ AVIS que la compagnie 9022-1797 QUEBEC INC., ayant son siège social au 675, boul. Lemire, Drummondville, Québec (J2B 8A9)

demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Kathleen Blanchard, procureur.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que 9039-0683 Québec Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 13 novembre 1998
DUNTON RAINVILLE SENC
Procureurs de la Compagnie



La présente publication ne constitue pas un avis d'appel d'offres. Les personnes désirant soumettre une offre doivent se référer aux avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques CIEC ou MERX.

Québec-Chaudière-Appalaches ⁽¹⁾

Dossier 79535101

Conception et installation de 12 portes coulissantes motorisées (carcères) au 500, rue de la Faune, Québec (Québec).

Clôture : 98-12-03 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 80377401

Enlèvement des ordures au 500, rue de la Faune, Québec (Québec).

Clôture : 98-12-03 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 80955400

Éclairage efficace au 20, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Québec (Québec).

Garantie de soumission : 34 000 \$

Clôture : 98-12-02 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 80955600

Correction d'une cloison mitoyenne au 1200, route de l'Église, Ste-Foy (Québec).

Clôture : 98-11-26 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 65786401

Remplacement de portes de garage et de fenêtres au 625, boul. Henri-Bourassa Ouest, Montréal (Québec).

Clôture : 98-11-26 à 15 h à Montréal.

Dossier 79688201

Aménagement d'une sécuritaire au 46, rue Charlotte, Sorel (Québec).

Clôture : 98-11-24 à 15 h à Montréal.

Dossier 79688201

Vente des documents : CIEC 1-800-482-2432 (construction) et MERX 1-800-964-6379 (biens et services).

Les documents de soumission peuvent être consultés aux associations de la construction régionales (projets de construction) et aux adresses suivantes :

- (1) Bureau des soumissions, 1200, route de l'Église, bur. 3.01, Ste-Foy (Québec), (418) 643-5484.
- (2) Bureau des soumissions, 190, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), (514) 873-5485, poste 5622.
- (3) Direction régionale Estrie, 200, rue Belvédère Nord, bur. 4.02, Sherbrooke (Québec), (819) 820-3193.
- (4) Direction régionale Laval-Laurentides-Lanaudière, 2800, boul. St-Martin Ouest, bur. 3.08, Laval (Québec), (450) 680-6100.
- (5) Direction régionale Mauricie - Centre-du-Québec, 100, rue Lavolette, Trois-Rivières (Québec), (819) 371-6035.
- (6) Direction régionale Saguenay - Lac-St-Jean - Côte-Nord, 3950, boul. Harvey, Jonquière (Québec), (418) 695-7927.

L'ensemble des appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur notre site Internet

Société immobilière du Québec

www.siq.gouv.qc.ca



La présente publication ne constitue pas un avis d'appel d'offres. Les personnes désirant soumettre une offre doivent se référer aux avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques CIEC ou MERX.

Québec-Chaudière-Appalaches ⁽¹⁾

Dossier 79535101

Conception et installation de 12 portes coulissantes motorisées (carcères) au 500, rue de la Faune, Québec (Québec).

Clôture : 98-12-03 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 80377401

Enlèvement des ordures au 500, rue de la Faune, Québec (Québec).

Clôture : 98-12-03 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 80955400

Éclairage efficace au 20, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Québec (Québec).

Garantie de soumission : 34 000 \$

Clôture : 98-12-02 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 80955600

Correction d'une cloison mitoyenne au 1200, route de l'Église, Ste-Foy (Québec).

Clôture : 98-11-26 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 65786401

Remplacement de portes de garage et de fenêtres au 625, boul. Henri-Bourassa Ouest, Montréal (Québec).

Clôture : 98-11-26 à 15 h à Montréal.

Dossier 79688201

Aménagement d'une sécuritaire au 46, rue Charlotte, Sorel (Québec).

Clôture : 98-11-24 à 15 h à Montréal.

Dossier 79688201

Vente des documents : CIEC 1-800-482-2432 (construction) et MERX 1-800-964-6379 (biens et services).

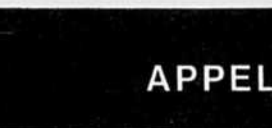
Les documents de soumission peuvent être consultés aux associations de la construction régionales (projets de construction) et aux adresses suivantes :

- (1) Bureau des soumissions, 1200, route de l'Église, bur. 3.01, Ste-Foy (Québec), (418) 643-5484.
- (2) Bureau des soumissions, 190, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), (514) 873-5485, poste 5622.
- (3) Direction régionale Estrie, 200, rue Belvédère Nord, bur. 4.02, Sherbrooke (Québec), (819) 820-3193.
- (4) Direction régionale Laval-Laurentides-Lanaudière, 2800, boul. St-Martin Ouest, bur. 3.08, Laval (Québec), (450) 680-6100.
- (5) Direction régionale Mauricie - Centre-du-Québec, 100, rue Lavolette, Trois-Rivières (Québec), (819) 371-6035.
- (6) Direction régionale Saguenay - Lac-St-Jean - Côte-Nord, 3950, boul. Harvey, Jonquière (Québec), (418) 695-7927.

L'ensemble des appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur notre site Internet

Société immobilière du Québec

www.siq.gouv.qc.ca



La présente publication ne constitue pas un avis d'appel d'offres. Les personnes désirant soumettre une offre doivent se référer aux avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques CIEC ou MERX.

Québec-Chaudière-Appalaches ⁽¹⁾

Dossier 79535101

Conception et installation de 12 portes coulissantes motorisées (carcères) au 500, rue de la Faune, Québec (Québec).

Clôture : 98-12-03 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 80377401

Enlèvement des ordures au 500, rue de la Faune, Québec (Québec).

Clôture : 98-12-03 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 80955400

Éclairage efficace au 20, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Québec (Québec).

Garantie de soumission : 34 000 \$

Clôture : 98-12-02 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 80955600

Correction d'une cloison mitoyenne au 1200, route de l'Église, Ste-Foy (Québec).

Clôture : 98-11-26 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 65786401

Remplacement de portes de garage et de fenêtres au 625, boul. Henri-Bourassa Ouest, Montréal (Québec).

Clôture : 98-11-26 à 15 h à Montréal.

Dossier 79688201

Aménagement d'une sécuritaire au 46, rue Charlotte, Sorel (Québec).

Clôture : 98-11-24 à 15 h à Montréal.

Dossier 79688201

Vente des documents : CIEC 1-800-482-2432 (construction) et MERX 1-800-964-6379 (biens et services).

Les documents de soumission peuvent être consultés aux associations de la construction régionales (projets de construction) et aux adresses suivantes :

- (1) Bureau des soumissions, 1200, route de l'Église, bur. 3.01, Ste-Foy (Québec), (418) 643-5484.
- (2) Bureau des soumissions, 190, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), (514) 873-5485, poste 5622.
- (3) Direction régionale Estrie, 200, rue Belvédère Nord, bur. 4.02, Sherbrooke (Québec), (819) 820-3193.
- (4) Direction régionale Laval-Laurentides-Lanaudière, 2800, boul. St-Martin Ouest, bur. 3.08, Laval (Québec), (450) 680-6100.
- (5) Direction régionale Mauricie - Centre-du-Québec, 100, rue Lavolette, Trois-Rivières (Québec), (819) 371-6035.
- (6) Direction régionale Saguenay - Lac-St-Jean - Côte-Nord, 3950, boul. Harvey, Jonquière (Québec), (418) 695-7927.

L'ensemble des appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur notre site Internet

Société immobilière du Québec

www.siq.gouv.qc.ca



La présente publication ne constitue pas un avis d'appel d'offres. Les personnes désirant soumettre une offre doivent se référer aux avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques CIEC ou MERX.

Québec-Chaudière-Appalaches ⁽¹⁾

Dossier 79535101

Conception et installation de 12 portes coulissantes motorisées (carcères) au 500, rue de la Faune, Québec (Québec).

Clôture : 98-12-03 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 80377401

Enlèvement des ordures au 500, rue de la Faune, Québec (Québec).

Clôture : 98-12-03 à 15 h à Sainte-Foy.

Dossier 80955400

Éclairage efficace au 20, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Québec (Québec).

Garantie de soumission : 34 000 \$

Clôture : 98-12-02 à 15 h à Sainte-Foy.

État de la réserve collective de sang

	13 novembre 1998	107%
	Groupes sanguins en demande aujourd'hui	
0 -		75%

HEMA-QUÉBEC Info-collecte: 832-0873

LE DEVOIR

LES SPORTS

BASEBALL



ANDY CLARK REUTERS

Le partant des Jays, Roger Clemens, est devenu le 11e artiller du baseball majeur à atteindre le cap des 3000 retraits au bâton en carrière. Clemens a réussi l'exploit le 5 juillet dernier quand il a retiré Randy Winn, des Devil Rays de Tampa Bay.

Histoire: Clemens gagne un cinquième Cy Young

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Roger Clemens est passé à l'histoire, hier, devenant le premier joueur à remporter à cinq reprises la trophée Cy Young.

Clemens a été un choix unanime auprès des chroniqueurs de baseball d'Amérique, devançant facilement Pedro Martinez des Red Sox de Boston ainsi que David Wells et David Cone des Yankees de New York.

«C'est difficile de comprendre que j'ai pu remporter ce trophée à cinq reprises compte tenu du grand talent auquel j'ai été confronté à chaque fois», a confié Clemens lors d'une conférence de presse tenue dans un gymnase intérieur dans sa résidence de Houston.

Clemens, qui avait gagné le trophée dans la Ligue américaine en 1997 à sa première saison avec les Blue Jays de Toronto, a conservé le titre grâce à une fiche de 20-6 avec 271 retraits au bâton et une moyenne de 2,65.

Clemens a mérité ses trois premiers trophées Cy Young alors qu'il était membre des Red Sox de Boston (1986, 1987 et 1991). Il a quitté

les Red Sox pour les Blue Jays à titre de joueur autonome à l'issue de la saison 1996.

C'est la deuxième année d'affilée que Clemens remporte la Triple couronne des lanceurs: dominant la Ligue américaine pour les victoires (sur un pied d'égalité avec Cone et Rick Helting des Rangers du Texas), les retraits au bâton et la moyenne de points mérités.

Clemens, qui s'assure un boni de 250 000 \$ grâce à l'obtention du trophée, a abordé la question de son avenir avec les Blue Jays, répétant qu'il veut rester avec l'équipe torontoise — mais seulement à la condition qu'il envisage d'ajouter des joueurs de façon à être des aspirants au championnat.

À la fin de la semaine dernière, il s'est plaint sur son site web de l'offre peu généreuse des Jays au frappeur désigné Jose Canseco, ce qui pourrait inciter le joueur autonome à quitter.

«J'aime le SkyDome et j'aime la ville de Toronto. Je veux gagner ici avant tout. Mais je crois toujours que nous faisons un pas en arrière si nous ne mettons pas sous contrat Canseco et n'ajoutons pas quelques autres joueurs.»

EN BREF

Le suspense reste entier

(AP) — Le suspense demeurait entier, hier, dans la sixième Route du Rhum, toujours menée par le tenant du titre, le Franco Suisse Laurent Bourgnon sur *Primagaz*, qui pointait à mi-journée à 1520 milles de l'arrivée à Pointe-à-Pitre. Les quatre premiers multicoques se tenaient dans un mouchoir, puisque Bourgnon possédait moins de 50 milles d'avance sur le quatrième Alain Gautier (*Brocéliande*). Marc Guillemot, deuxième sur *Biscuits la Trinitaine*, pointait à 30 milles à peine, talonné par Paul Vatine, sur son *Chaus'Europe*. La bulle anticyclonique n'a pas trop ralenti l'allure du groupe de tête, qui a bénéficié de vents de 15 nœuds de moyenne et avancé sous spinaker.

Ronaldo et les enfants déshérités

(AP) — Ronaldo a lancé, hier, le projet d'une nouvelle institution visant à permettre aux enfants déshérités des favelas brésiliennes d'échapper au monde de la rue. Dénommé «R9», comme Ronaldo et son numéro 9, cet institut qui sera bâtie dans une banlieue sud de Rio de Janeiro, devrait recevoir 3000 enfants. Ce centre de sports et de loisir, où les enfants pourront pratiquer le football et d'autres activités physiques, devrait ouvrir à la fin de l'année prochaine. Il sera en partie financé par les revenus issus de la vente d'une montre de l'horloger suisse Montega, a précisé Ronaldo lors d'une conférence de presse. Ronaldo était aussi présent à Genève pour relayer une campagne des Nations-unies visant à prévenir les jeunes contre les dangers du SIDA.

Bénéfices records

(AFP) — Le tournoi de tennis de Wimbledon a réalisé un bénéfice record de 52 millions de dollars cette année, en hausse de 6,7 % par rapport à 1997. Ce résultat a été obtenu grâce à une augmentation substantielle des droits télévisés et à une affluence, également record, de 424 998 per-

sonnes au cours des treize journées de compétition. À elle seule, la finale entre Tim Henman, le n° 1 britannique, et l'Américain Pete Sampras, le n° 1 mondial et futur lauréat, a été regardée par 12 millions de spectateurs en Grande-Bretagne.

Boxeuse à 11 ans!

(AFP) — Zowie Norford, une Australienne de 11 ans, fait partie des huit «pugilistes» de moins de 18 ans qui participent depuis hier aux Championnats nationaux amateurs, au moment où des médecins australiens demandent l'interdiction de la boxe dans cette catégorie d'âge, plus particulièrement pour les jeunes filles. À 11 ans, Zowie est déjà une «boxeuse chevronnée» et défendra son titre de championne sub-junior d'Australie remporté l'an dernier. Pour sa mère, pas question que sa fille raccroche les gants. «Cette controverse est ridicule. Les jeunes garçons qui jouent au football sont beaucoup plus exposés», affirme Kerri Norford.

Fouetter le tourisme

(AFP) — Un million et demi de touristes supplémentaires se rendront en Australie entre 1997 et 2004 en raison des Olympiques de l'an 2000 à Sydney. Cet afflux de visiteurs entraînera une augmentation des gains de ce secteur de plus de 3,7 milliards de dollars US, ainsi que la création de 150 000 emplois. Selon le rapport, la Nouvelle-Galles du Sud sera logiquement le principal bénéficiaire des JO.

Sélection iranienne aux États-Unis

(AFP) — La sélection nationale iranienne de football a été officiellement invitée à se rendre aux États-Unis pour une série de matchs amicaux avec des équipes américaines. La Fédération nationale américaine de football a envoyé une lettre d'invitation en ce sens à son homologue iranienne, a ajouté le journal sans autre précision.

Le Canadien échange trois joueurs aux Blackhawks en retour de trois joueurs

Houle satisfait Thibault en l'échangeant à Chicago

Le gardien Hackett et le défenseur Weinrich rejoindront l'équipe en Caroline

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Le Canadien a échangé un gardien et deux défenseurs en retour d'un autre gardien, qui a la troisième pire moyenne de la LNH, et d'un autre défenseur, qui a la pire différentiel, moins 13.

Réjean Houle a satisfait à la demande de Jocelyn Thibault en le cédant aux Blackhawks de Chicago avec Dave Manson et Brad Brown, en retour de Jeff Hackett, Eric Weinrich, ainsi qu'Alain Nasreddine, l'ancien de la LH-JMQ qui prendra la direction de Fredericton. Le Canadien obtient aussi une «compensation future», qui sera un choix de troisième ou quatrième ronde en 1999.

Le directeur général a aussi abaissé sa masse salariale d'environ un million de dollars.

Son équipe en a surtout arraché à l'attaque dernière-moment, mais Houle a expliqué qu'il avait toujours confiance en son talent offensif et qu'il avait pensé à moyen et long terme: «Ca fait longtemps, depuis le départ d'Andy Moog, qu'on cherchait un autre gardien d'expérience.»

On a pourtant raconté qu'on avait déjà ce gardien d'expérience puisque Thibault en était à sa sixième saison dans la LNH. Et qu'on avait confiance en lui...

«Jocelyn lui-même a demandé à partir [ce qu'il a confirmé] et on a pu obtenir un gardien avec plus d'expérience encore», se défend Houle, tout en insistant pour dire que Hackett a été parmi les 10 meilleurs gardiens de la LNH dans à peu près tous les départements depuis trois ans. Il en archive cependant cette saison, avec une fiche bien inférieure à celle de Thibault, 2-6-1, une moyenne de 3,78 et un pourcentage d'arrêts de seulement ,871, parmi les pires statistiques de tous les gardiens de la LNH.

Les Blackhawks viennent d'ailleurs au tout dernier rang au classement des gardiens.

Malgré tout, Houle se dit convaincu d'avoir amélioré son équipe et il n'a pas hésité à désigner Hackett comme son nouveau gardien numéro un. Il a présenté Weinrich comme «un défenseur mobile, capable d'appuyer l'attaque et de jouer sur le jeu de puissance; il faut améliorer la transition entre l'attaque et la défense». De Nasreddine, Houle a dit que c'est un joueur robuste avec plus de vitesse et de mobilité que Brown.

Mais Weinrich semble sur la pente descendante, bien qu'il puisse difficilement faire pire que Manson. Il a été laissé de côté dans trois matchs des Hawks.

«Quand un joueur est échangé, c'est généralement qu'il connaît une période difficile», a philosophé Houle, une remarque qui s'applique aux autres joueurs impliqués, sauf Thibault, le joueur du mois d'octobre à Montréal.

Des menaces

Houle a reconnu que l'offensive du Canadien en arrachait mais, a-t-il insisté, «ce sont les mêmes joueurs que l'an dernier alors que nous avions une des meilleures attaques et un des meilleurs jeux de puissance de la ligue.»

Il espère que cet échange va secouer son équipe, mais le directeur général a aussi livré un message clair: «Il y a quelques joueurs qui dorment et ils sont mieux de se réveiller parce que, sinon, ils vont le faire ailleurs. Il y a des joueurs qui doivent faire mieux, autant à l'attaque qu'à la défense.»

Le problème, c'est que les joueurs ne voient plus d'objections à aller se réveiller ailleurs, et que c'est souvent même ce qu'ils désirent.

«Je pense que les joueurs sont contents de jouer à Montréal, rétorque Houle. Et ils ont leur fierté. Ils en ont marqué des buts et ils veulent en marquer encore. Ils sont payés pour marquer des buts, et je leur dis: réveillez-vous et mettez-vous en marche.»

Vigneault croit qu'il aura une meilleure équipe sous la main

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Greensboro — Alain Vigneault croit que la transaction lui permettra de diriger une meilleure équipe si tous les joueurs, incluant Jeff Hackett et Eric Weinrich, jouent selon leur potentiel.

L'entraîneur du Tricolore estime que l'expérience de Hackett sera un atout.

«Hackett a 30 ans et il a de l'expérience. Pendant trois ans, il a été un des meilleurs gardiens de la Ligue nationale. C'est un joueur qui possède du leadership en plus d'être un fier compétiteur. Il devrait apporter un élément de fraîcheur au club.»

«On admet qu'il n'est pas au sommet de son art en ce moment. Mais on espère l'aider à retrouver sa confiance le plus rapidement possible», a ajouté Vigneault.

Hackett n'est pas, en effet, au mieux de sa forme. Il présente une moyenne de 3,78 et un pourcentage d'arrêts de ,871. Deux statistiques qui

le placent au 37^e rang parmi les 39 gardiens ayant disputé un minimum de 240 minutes.

Une demande d'échange

Au sujet de Jocelyn Thibault, Vigneault croyait que son jeune gardien était revenu à de meilleurs sentiments après qu'il eut été nommé le joueur du mois d'octobre chez le Canadien.

«On le pensait correct même s'il avait demandé un échange au cours de l'été. On a eu une bonne conversation avant le camp. Il était pétant de santé et il semblait prêt à connaître une bonne saison. Il a d'ailleurs très bien joué en octobre. Mais il a fait une nouvelle demande de transaction au lendemain de sa nomination.»

«Il n'était pas heureux, a expliqué Vigneault. Il en avait assez de Montréal. Il était fatigué d'entendre les analyses et les jugements des gens. Il n'était plus capable d'entendre les farces plates. J'avoue que ça prend quelqu'un de spécial pour jouer à Montréal. Il n'a pas été capable de passer à travers.»

L'échange a finalement été complété quand Hackett est devenu disponible.

Vigneault est d'avis que Weinrich pourra aider la brigade défensive. «Il faut bien circuler la rondelle, a-t-il dit. Il devrait être utile dans les unités spéciales, autant durant les jeux de puissance qu'en désavantage numérique.»

Weinrich a toutefois été retranché de la formation au cours des trois derniers matchs. Il présente un rendement de moins 13, le pire de toute la ligue.

Un joueur d'avenir

«On est aussi allé chercher un joueur d'avenir en obtenant Alain Nasreddine, en plus de recevoir un choix au repêchage», a analysé l'entraîneur. Cette transaction n'améliore en rien une attaque qui a été limitée à un but en trois matchs.

«Nous avons un bon club si tous les joueurs jouent selon leur potentiel», a répété Vigneault avant de soumettre sa troupe à un entraînement au Ice House de Greensboro.

Thibault a compris qu'il ne pouvait plus gagner à Montréal

PRESSE CANADIENNE

C'est un Jocelyn Thibault visiblement soulagé qui a quitté Montréal en direction de Nashville retrouver sa nouvelle équipe, les Blackhawks de Chicago.

Le chat est sorti du sac, hier, quand on a appris que le jeune gardien avait demandé dès juin dernier à être échangé, avant de réitérer sa demande au lendemain de sa sélection à titre de joueur du mois d'octobre chez le Canadien. Pour être bien sûr qu'il n'y ait pas de doute sur ses intentions.

«Peu importe ce que je pouvais faire, je ne pouvais pas gagner ici à Montréal, a-t-il répété, hier. Même avec mon bon début de saison, les choses ne changeaient pas. Je suis retourné voir Réjean [Houle] pour lui dire que je n'avais pas changé d'idée et que je voulais un nouveau départ ailleurs.»

Thibault n'a jamais voulu préciser la nature de ses griefs, encore moins faire le moindre esclandre, fidèle à ses habitudes de jeune homme bien élevé, se limitant à dire que sa demande d'être échangé résultait «d'une série d'événements depuis deux ans, comme de désigner le gardien qui gagnait pour le match suivant».

C'est le plus loin que Thibault est allé dans ses commentaires mais il est clair qu'il a réalisé ce, quoiqu'on dise, on n'avait pas confiance en lui comme numéro un à Montréal (à tort ou à raison). La façon dont Alain Vigneault l'a utilisé l'a prouvé à plusieurs reprises.

«C'est la meilleure chose qui pouvait m'arriver, même si c'est un peu malheureux pour les partisans qui m'ont toujours appuyés», a-t-il déclaré.

Réjean Houle a prétendu, hier, que Thibault «a eu une bonne chance de se faire valoir», et ce, dès sa première année quand il était le gardien numéro un, devant Pat Jablonski.

À l'époque de l'échange historique avec l'Avalanche du Colorado (en décembre 1995), Houle avait insisté pour obtenir Thibault et non Stéphane Fiset pour remplacer Patrick Roy.

«C'était de plus en plus difficile pour lui et nous avons fait cet échange pour le bien de l'organisation et pour le bien de Jocelyn», a-t-il déclaré, en revenant sur les difficultés de remplacer «un gardien de la trempe de Patrick Roy». Surtout pour un autre Québécois francophone, «toujours sous les feux de la rampe et critiqué très souvent... Il a bien fait dans les circonstances». Mais c'est plus le manque de confiance de ses employeurs que la pression du public et des médias qui aura eu raison de la patience du gardien.

Thibault a quand même remercié le Canadien: «Surtout si je considère où je m'en vais, dans une bonne ville et une bonne équipe, même si elle en arrache actuellement». À Chicago, Thibault va rejoindre Denis Savard et de nombreux coéquipiers francophones.

Le seul côté négatif, c'est qu'il va quitter son milieu familial et ses amis.

«Mais j'en ai parlé avec ma blonde et c'est certain que malgré tout, c'est encore la meilleure chose pour nous.»

À ce sujet, la pensée de Thibault a évolué: «J'ai peut-être cru trop longtemps que je pourrais passer le reste de ma carrière à Montréal. J'ai peut-être été un peu naïf quand je disais que j'étais prêt à tout faire pour rester.»

Nouveau défi pour Théodore

Par ailleurs, José Théodore prétend que l'arrivée de Jeff Hackett à titre de gardien numéro un ne change rien à sa situation.

«J'ai vécu la même chose avec Jocelyn. J'ai eu mon temps de glace même si j'étais le numéro deux», a expliqué Théodore, qui a participé à la moitié des 16 matchs du Canadien.

Théodore, qui est âgé de 22 ans, a presque le même âge que Thibault. Par contre, Hackett est de huit ans son aîné. Croit-il pouvoir entretenir le même genre de relation?

«L'arrivée de Hackett ne changera pas mon approche, assure-t-il. Pour moi, ça représente un nouveau défi.»

«Je m'entendais bien avec Jocelyn, a-t-il ajouté. Il y avait une saine compétition entre nous même si tout le monde sait que je ne veux pas rester sur le banc. Hackett, lui, peut m'aider grâce à son expérience. Je pense pouvoir en profiter. J'en suis seulement à ma première saison à Montréal», a-t-il rappelé.

Théodore s'est dit étonné par la rapidité avec laquelle le transfert s'est effectué.

«Tout s'est passé tellement vite. Nous étions dans l'autobus et, cinq minutes plus tard, trois joueurs étaient échangés. On ne savait même pas qui venait d'être échangé en descendant de l'autobus. J'ai alors pensé aux joueurs concernés et à leur famille.»

Vincent Damphousse s'est également arrêté sur la façon dont la transaction a été réalisée.

«C'était assez inhabituelle situation. On était dans l'autobus, on savait que l'équipe venait de faire un échange mais sans savoir de qui il s'agissait», a raconté le capitaine.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Dimanche
Ottawa 2 Chicago 2
Colorado à Vancouver, 22h.

Hier
Detroit à Calgary
Los Angeles à Anaheim

Ce soir
Montréal en Caroline, 19h.

Philadelphie à Pittsburgh, 19h30.

Chicago à Nashville, 20h.

Islanders au Colorado, 21h.

Demain
Toronto à Washington, 19h.

Detroit à Edmonton, 21h.

Vancouver à Phoenix, 21h.

Rangers à Anaheim, 22h30.

Los Angeles à San Jose, 22h30.

CONFÉRENCE DE L'EST

Section Nord-Est

	PJ	G	P	N	BP	BC	P
Toronto	17	9	6	2	56	50	20
Buffalo	14	7	3	4	40	26	18
Boston	17	6	7	4	40	32	16
Ottawa	15	6	6	3	43	41	15
Montréal	16	6	8	2	35	44	14

Section Atlantique

New Jersey	15	9	6	0	33	34	18
Pittsburgh	15	7	4	4	42	38	18
Philadelphia	16	6	6	4	41	36	16
Islanders	17	8	9	0	43	43	16
Rangers	16	4	7	5	38	45	13

Section Sud-Est

Caroline	17	7	7	3	43	40	17
Floride	15	6	6	3	33	41	15
Tampa Bay	17	6	9	2	40	61	14
Washington	15	5	7	3	33	40	13

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale

St. Louis	15	7	4	4	42	35	18
Detroit	15	8	7	0	44	37	16
Nashville	15	6	8	1	38	45	13
Chicago	17	4	10	3	36	62	11

Section Nord-Ouest

Edmonton	16	9	6	1	53	39	19
Vancouver	15	8	6	1	49	39	17
Calgary	16	6	8	2	42	45	14
Colorado	15	5	8	2	41	46	12

Section Pacifique

Dallas	14	9	3	2	37	27	20
Phoenix	12	8	2	2	34	17	18
Anaheim	15	6	4	4	34	36	14
Los Angeles	17	5	9	3	38	46	13
San Jose	14	3	7	4	33	35	10

LES MEILLEURS

	B	P	PTS
Forsberg, Col	5	18	23
Lindros, Phi	11	10	21
Jagr, Pit	5	16	21
Sakic, Col	8	12	20
Sundin, Tor	8	12	20
Kariya, Ana	7	12	19
Guerin, Edm	12	6	18
LeClair, Phi	10	8	18
Recchi, Mon	5	13	18
Leury, Cal	10	7	17
Robitaille, LA	9	8	17
Shanahan, Det	9	8	17
Messier, Van	8	9	17
MacInnis, STL	8	8	16
Brind'Amour, Phi	7	10	17
Yzerman, Det	5	12	17
Allison, Bos	4	12	16
Roberts, Car	3	13	16
Amonte, Chi	12	3	15
Krivokrasov, Stl	9	6	15
Demitra, Nas	8	7	15

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Dimanche
Finale de la section Est
Montréal 20 Hamilton 22

Finale de la section Ouest
Edmonton 10 Calgary 33

Le dimanche 22 novembre
Coupe Grey

Hamilton c. Calgary, à Winnipeg

CONFÉRENCE AMÉRICAINNE

Section Est

	V	D	N	Moy	Bp	Bc
Miami	7	3	0	.700	178	132
Buffalo	6	4	0	.600	213	206
Jets	6	4	0	.600	243	179
N.-Angleterre	5	5	0	.500	211	193
Indianapolis	2	8	0	.200	166	264

CULTURE

THÉÂTRE

L'enthousiasme et les idées ne suffisent pas

BONNE NUIT LES VIVANTS!

Les univers d'Agota Kristof
Textes: Agota Kristof. Conception, montage dramatique et mise en scène: Guy Beausoleil. Assistance à la mise en scène: Clermont-Louis Turmel. Scénographie: Normand Boucher. Eclairages: Stéphanie Thibault. Costumes: Mélanie Martin. Avec: Sandrine Ricci, Ariel Ifergan, Pipo Gagnon, Martine Arsenault, Jean-Sébastien Girard, Andrée St-Laurent, Hélène Gratton, Patricia Plante, Martin Giroux, Philippe Jutras et Philippe Provencher. Une production autogérée en codiffusion avec le Théâtre la Chapelle à l'affiche au Théâtre la Chapelle jusqu'au 22 novembre 1998.

SOLANGE LÉVESQUE

Ce spectacle n'atteint certainement pas la mesure de ses aspirations et de toutes les énergies qui ont rendu sa réalisation possible. Le metteur en scène Guy Beausoleil a eu l'idée de réunir sept courtes pièces d'Agota Kristof (auteure hongroise du roman *Le Grand Cahier*) qui n'ont jamais été montées au Québec. La structure est séduisante: ces pièces s'emboîtent comme des poupées russes, le récit d'un personnage faisant émerger d'autres récits et d'autres personnages. Mais dans son état actuel, le spectacle donne plutôt l'impression d'un ensemble hétéroclite dont le sens demeure obscur et les textes caustiques de Kristof ne rendent pas leur sens.

Les costumes râpés et empoussiérés, les maquillages blafards et les coiffures hirsutes, les objets bricolés et autres éléments de la scénographie suggèrent une esthétique de fin du monde qui rappelle le théâtre de Kantor. Si les thèmes de l'oppression et de la survie s'imposent comme les pivots du texte, ni l'histoire ni le destin de ces personnages n'arrivent à passer la rampe de cette mise en scène pour nous atteindre. Il est très frustrant de voir ces jeunes comédiens si enthousiastes se dépenser pendant plus de deux heures sans qu'on ne soit jamais vraiment touché, choqué, amusé ou bouleversé. Le cynisme et les désespoirs de ces hommes et de ces femmes s'étalent en pure perte sur la route sans fin qui constitue une partie du décor (une des pièces s'intitule d'ailleurs *La Route*). Et ce n'est pas le talent qui est en cause; c'est qu'il y a une telle disparité dans les

styles de jeu, une telle multiplication des signes que le spectateur ne sait plus comment interpréter tout ce qui se déroule en pagaille devant ses yeux. On cherche en vain un sens global qui lierait les éléments du spectacle pour donner un sens à chacun.

L'épidémie, par exemple, est jouée de manière clownesque, avec chutes, bonds et pirouettes acrobatiques ponctuées par les accents sonores d'un percussionniste qui tire d'instruments inventés à partir de matériaux de recyclage des coups dissonants de «cymbales», des pouet-pouet, bing, bang, boum, etc. Ces bruits systématiques (un mouvement, un bruit) sont si rébarbatifs qu'ils compromettent la réception du texte. D'un autre côté, tous ces numéros dont les techniques sont empruntées au cirque demeurent approximatifs et d'une exécution souvent

mal assurée; or le *slapstick* et le cirque ne pardonnent pas: ou on en maîtrise parfaitement la technique, ou on joue sur le ratage mais il faut que ce soit clair sinon on inquiète le spectateur au lieu de susciter son adhésion.

Les premières minutes de la soirée donnent lieu à la scène la plus convaincante, alors qu'Elle et Lui (Sandrine Ricci et Ariel Ifergan), les deux personnages à la source de la cascade de récits, se retrouvent en tête à tête. Au chapitre de la réussite, il faut mentionner la qualité exceptionnelle du choix musical effectué par Beausoleil, choix qui fait entendre des fragments d'œuvres de compositeurs qui vont de Bach à Arvo Pärt en passant par Robert M. Lepage, Fauré, Paganini et Ravel. Des musiques qui, elles, pourraient évoquer «les univers d'Agota Kristof».

Des manuscrits uniques de Rimbaud mis en vente

ASSOCIATED PRESS

Paris — Six petites pages jaunies, à moitié déchirées, pleines de ratures. Document mythique de la poésie française, le manuscrit unique d'*Une saison en enfer* d'Arthur Rimbaud est mis aux enchères aujourd'hui à Paris par Me Jacques Tajan dans la grande salle de l'hôtel des ventes Drouot-Montaigne.

Ce monument de la littérature, qu'on a longtemps cru perdu à jamais, sera vendu en même temps que d'autres trésors de la collection Jacques Guérin, qui comprend également dix autres manuscrits de poèmes de Rimbaud et la dernière lettre connue de Lautréamont. L'ensemble de ces documents devrait se négocier entre 10 et 12 millions de francs français (entre 2,8 et 3,2 millions \$).

L'histoire du manuscrit d'*Une saison en enfer* est à la hauteur de celle qui fit la légende d'Arthur Rimbaud, poète maudit qui a composé toute son œuvre entre 16 et 19 ans, avant d'abandonner la littérature et de disparaître au Yémen puis en Éthiopie.

Écrit par Rimbaud en 1873, après sa rupture orageuse avec Paul Verlaine, ce poème en prose marque le testament littéraire de l'auteur du *Bateau ivre*, dans lequel il rejette la poésie et son «impuissance à changer la vie».

Disparu pendant une soixantaine d'années, le manuscrit d'*Une saison en enfer* a été retrouvé en partie en 1938 à Londres par le bibliophile français Jacques Guérin. «J'ai découvert à la devanture d'un libraire des feuilles de papier, permettez-moi le mot, dégueulasses, à moitié déchirées, usées par les micro-bes», a raconté récemment le vieux collectionneur au *Figaro*.

Mais le prix demandé est «exorbitant», et ce n'est qu'en 1950 que Jacques Guérin pourra acquérir le précieux brouillon. Depuis, le manuscrit n'était pas sorti de la bibliothèque du collectionneur.

Aujourd'hui, alors qu'il est âgé de 97 ans et n'a pas de descendant, Jacques Guérin s'est décidé à vendre son trésor. «Je suis un peu comme le vieux monsieur qui, au moment de mourir, marie ses filles en disant 'J'aime bien mieux les marier que de les laisser vieilles filles sur le pavé'», explique le collectionneur.

En plus d'*Une saison en enfer*, estimée entre 5 et 6 millions de ff, Jacques Guérin se séparera lors de cette vente exceptionnelle de dix poèmes autographes offerts en 1870 par Rimbaud à son professeur de rhétorique, Georges Izambard: *Ophélie*, *Les Effarés*, *Enfer de la soif*, *Venus Anadyomène*, *Ce qui retient Nina*, *Jeune ménage*, *Mémoire*, *À la musique*, *Aimée et Comédie en trois baisers*.

A cette collection s'ajouteront deux documents signés par un contemporain de Rimbaud, Isidore Ducasse, plus connu sous le nom de Lautréamont: l'édition originale du premier des *Chants de Maldoror*, œuvre la plus connue de cet autre précurseur de la poésie moderne, et surtout, la dernière correspondance connue du poète.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La troupe Notre Théâtre présente *Le Grand bal du printemps*, un collage de textes et de chansons de Jacques Prévert, ce soir et demain, au Gesù.

Une troupe originale fait salle comble au Gesù

MARC CASSIVI
LE DEVOIR

Le théâtre du Gesù sera comble ce soir et demain. Inutile de chercher des billets, la troupe Notre Théâtre présentera *Le Grand bal du printemps*, un collage de chansons et de textes de Jacques Prévert, à guichets fermés. Plus de 800 spectateurs, pour la plupart conquis d'avance, investiront la petite salle de la rue Bleury afin d'assister à ce spectacle imagé, coloré... et interprété par une troupe de dix-neuf comédiens ayant une déficience intellectuelle.

«Nous préparons ce spectacle depuis plus d'un an et demi et nous aimerions bien le présenter ailleurs dans la région de Montréal», confie Louise Desmarais-Kannage, une enseignante de formation qui a fondé la troupe Notre Théâtre il y a cinq ans avec Françoise Godel, une metteuse en scène d'origine suisse.

Ce ne sera pas la première fois que cette troupe originale montera sur les planches du Gesù. Il y a deux ans, Notre Théâtre y avait présenté l'opéra-rock *Starmania*, devant un public ravi. «La pièce a été très bien accueillie, se souvient Mme Desmarais-Kannage. Tous sont encore très motivés cette fois-ci et attendent avec impatience d'interagir avec le public.»

Les comédiens, âgés de 17 à 52 ans, sont des habitués des ateliers de Notre Théâtre auxquels ils participent deux fois par semaine, certains depuis quelques années, dans un local situé juste en face du Gesù. Ils sont accompagnés sur scène par Michel Comeau, un comédien et chanteur professionnel, et assistés d'une équipe de vingt per-

sonnes. Un kinésithérapeute, François Dufour, travaille entre autres avec les acteurs afin d'améliorer leur motricité.

«Au début, certains n'arrivaient pas à parler, ni à se toucher. Aujourd'hui, plusieurs se sont liés d'amitié», constate Mme Desmarais-Kannage, qui veut amener les gens à constater que plusieurs jeunes handicapés peuvent développer leur personnalité par le théâtre. «Ce n'est pas de l'art thérapeutique», prévient cependant Françoise Godel, qui dirige la troupe. «C'est un théâtre sérieux, technique, et assez exigeant. Cette fois-ci, la barre est particulièrement haute. Il y a plusieurs délicatesses au niveau de l'enchaînement des mouvements.»

Le spectacle que propose ce soir la troupe insiste d'ailleurs sur les gestes, les comédiens n'ayant pas à réciter de texte. Dans un décor simple mais coloré, parsemé d'accessoires éclectiques tels que des fauteuils et fleurs gonflables, les acteurs dansent et surtout, sourient, ce qui fait plus que tout la beauté de leur jeu. «Le plus difficile, c'est les changements de costumes. Ça prend beaucoup de temps!», lance André, un jeune comédien qui fait partie de la troupe depuis quatre ans.

«Il n'y a pas d'ego trip. Il n'y a pas de problème d'image. Nous avons évacué le texte pour que les comédiens ne soient jamais en situation d'échec. Grâce au théâtre corporel, ils ne peuvent pas se tromper. Et le public peut arriver à oublier qu'ils sont handicapés», estime Mme Godel. Le spectacle de mercredi, d'une durée de 70 minutes, servira en outre à amasser des fonds pour Notre Théâtre, un organisme sans but lucratif qui ne fait l'objet d'aucune subvention.



STÉPHANIE THIBAUT

Sandrine Ricci, Pipo Gagnon et Ariel Ifergan dans *Bonne nuit les vivants*, un spectacle présenté au Théâtre la Chapelle

EN BREF

Prix Opus

(Le Devoir) — Le Conseil québécois de la musique a dévoilé hier le nom des finalistes des deuxièmes Prix Opus, qui seront décernés le 29 novembre afin de souligner l'excellence

de musiciens de concert du Québec. La soprano Nathalie Choquette, la violoniste Angèle Dubeau, le pianiste Marc-André Hamelin et les chefs d'orchestre Charles Dutoit et Yannick Nézet-Séguin sont les finalistes de L'Opus du public. Vingt-six autres prix récompenseront artistes, orga-

nismes et personnalités se consacrant à la production, à la diffusion de concerts et à l'enregistrement de disques de musique médiévale, renaissance, baroque, classique, romantique, moderne, actuelle, contemporaine, électroacoustique, jazz et musique du monde.

À LA TÉLÉVISION

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30			
RC	2 (2) 4 (4) 6 (7) 9 (9) 11 (11) 12 (12) 13 (13)	Carmen Sandiego / 0340 (16:55)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir	Virginie	Le Débat des chefs / Les trois chefs aborderont les points suivants: économie et emploi; santé, éducation et mission sociale; finances publiques et fiscalité; statut politique du Québec				Réseaux	Le Téléjournal/Le Point		Les Nouvelles du sport (23:15)	Découverte (23:35)				
TVA	4 (5) 6 (6) 7 (7) 8 (8) 9 (9) 10 (10) 11 (11) 13 (13) 40 (40)	Claire Lamarche / Des oiseaux de nuit excentriques (16:00)	Les Mordus / Marina Orsini, Pierre Brassard		Le TVA	Piment fort / Mario Jean, Martin Matte, Jean-Michel Dufaux					Analyse du débat (20:45)	Les Machos	Le TVA	Le Poing J / Pascale Montpetit, de Chicago, Robert Guy Scully	TVA Sports / Loteries (23:52) / Pub (23:58)				
TQS	15 (15) 17 (17) 24 (24) 30 (30) 46 (46)	Robin et Stella	Teletubbies	La Maison de Ouimzie	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Spécial Droit de parole / Lequel des trois chefs a remporté le débat? (20:45)				D / Les Artisans	Viva El Tango!	1045, rue des Parlements	Le Présent du passé					
TOS	2 (2) 4 (4) 16 (16) 30 (30) 35 (35) 49 (49)	Les Simpson	Le Grand Journal		La fin du monde est à 7 heures	Flash / Marjo, Francine Raymond	Henri pis sa gang	La Croisière en folie / François Massicotte, Martin Petit, Marc Larrivée	Black-out	Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110%	Flash						
RDJ		Bilan... (16:00)	Aujourd'hui	Débats: arme à double tranchant		Élections 1998 - Le Débat						Élections Québec - Le Bilan							
TV5		Des Chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Voilà Paris	Bons Baisers...	Journal FR2	Marche du siècle / Faut-il interdire les armes à feu?		À bon... (21:10)		Temps présent (21:35)	Jrnl belge (22:35)	Le Cercle (23:05)					
D		Star Trek (16:00)	Hawaï 5-0		Contact Animal		Cap sur les îles / L'île vaudou	Secrets de guerres / ...jour J		Biographies / Jean Coutu		Hawaï 5-0	Cinéma / CASQUE D'OR (2)						
V		Allô / Luc Montagnier	Combat... chefs		Les Copines...		La Marmaille / F. Massicotte	Cinéma / COEUR BLESSÉ (6) avec Paula DeVicq, Jon Hensley		Table ronde		Allô / Luc Montagnier	Les Copines...						
MP		Clip (12:00)			Interfax	Pop up Vidéo	Platine	Clip		Kevin Parent...	Clip	Beavis &...	La Courbe	Interfax	Pop up Vidéo				
MX		MusiMax Collection (14:00)					Tendances Jazz / Al Di Meola au Festival international de Jazz de Montréal					MusiMax Collection			Tendances Jazz / Al Di Meola				
CF		Schtroumpfs	Mégabogues	...turbulence	Fictions	Muppets	Fifi Brindacier	Albert le 5e...	Capitaine Star	Ned... triton	Les Simpson	Calamity Jane	Splat!	Highlander	Les Simpson	Ned... triton			
TF		Ned... triton	13 Fantômes	Le Zinzin...	Minus et Cortez	Robin des bois	Hockey / Canadiens - Hurricanes										Sports 30 Mag	Qc Courses	Vacances Nat.
RDS		Chasse &...	Tour de chasse	Omniium de quilles	Sports 30 Mag		On the Arts with Laurie Brown	The Health Show	Market Place	Venture	the fifth estate		National / CBC News		The National Update	News			
CBC	6 (6) 4 (4) 8 (8) 13 (13) 12 (12)	Road to Avonlea (16:00)	Jonovision	The Simpsons	Newsday		Wheel of...	Jeopardy	Home Improvement	Spin City	Sports Night	W-5	CTV News		Pulse / Sports				
GBL		Young... (16:00)	Jerry Springer	Global News	First Nat. News		Eerie, Indiana	E.T.	King of the Hill	The Hughleys	Dharma & Greg	3rd Rock...	NYPD Blue	The Outer Limits					
24		Noddy	Arthur	School Bus	Bill Nye...	Space Cases	Changing...	Two Fat Ladies	Studio 2	Reckless				Studio 2					
8		Rosie... (16:00)	News		ABC News		Wheel of...	Jeopardy	Home Improvement	The Hughleys	Spin City	Sports Night	NYPD Blue	News	Nightline (23:35)				
113		Montel... (16:00)					Friends	E.T.						News / Access					
22		The Nanny	The Simpsons	M*A*S*H			M*A*S*H	Frasier											
3		Rosie... (16:00)	Seinfeld	Friends	News		CBS News	E.T.	Jag	Cinéma / MY FATHER'S SHADOW: THE SAM SHEPPARD STORY avec Henry Czerny, Peter Strauss				News	The Late Show (23:35)				
8		Oprah (16:00)	News	Real TV	News		Wheel of...	Jeopardy	Mad About you	Just Shoot me	Working	Dateline NBC		The Tonight Show (23:35)					
5		Hollywood Sq.	Oprah				Frasier	Inside Edition											
10		Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!			Nightly Bus.	Computer...	India: Land of the Tiger (3/3)	The Land Beyond the River				Cinéma / GUESS WHO'S... (4)					
33		Wishbone	Kratt's Creatures	Bill Nye	Newshour		Nightly Bus.	Masterpiece Theatre / The Unknown Soldier (1/2)	Saving... Eagles	Peak Practice				World News	Charlie Rose				
57		VideoF. (12:00)	MuchMegaHits	OnDemand	Classic...	Pop-up Video	Spotlight	RapCity	VideoFlow	The NewMusic	Egos & Icons: Madonna	MuchMegaHits	Beavis...	Spotlight					
TSN		WWF Raw is War (16:00)			Off the Record	Sportsdesk	1998 PGA Grand Slam (19:05)				Sportsdesk (23:05)								

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Une série de quatre émissions qui commencent aujourd'hui, présentées dans le cadre du Festival Télésciences, sur l'histoire des virus.

Canal Vie, 15h30

ALLÔ DOCTEUR

Pour compléter l'émission précédente une entrevue avec Luc Montagnier de l'Institut Pasteur, qui est actuellement au Québec.

Canal Vie, 16h30

LES DÉBATS

Daniel Lessard raconte l'histoire des débats des chefs depuis 1962 au Québec.

RDI, 17h30

DÉBAT DES CHEFS

C'est évidemment l'émission de la soirée. Le débat sera suivi vers 20h45 - 21h sur tous les réseaux qui le diffusent de tables rondes, entrevues et tribunes téléphoniques qui analyseront les moindres virgules.

Radio-Canada, TVA, Télé-Québec, 19h

BIOGRAPHIES

Un peu perdue dans cette soirée du grand combat des chefs une biographie exclusive du comédien Jean Coutu.

Canal D, 21h

LE DEVOIR

CULTURE

De Nancy à Houston
Les guides de voyages à
la librairie Gallimard
3700 boul. St-Laurent, tél. : 499-2012

DANSE



Tintin chorégraphe

Paul-André Fortier crée *Jeux de fous*, «pour un auditoire de 7 à 77 ans». De la danse contemporaine pour la jeunesse? C'est cool... Avec en plus des animations spécialement conçues par le nouveau service éducatif de l'Agora de la danse. C'est super cool...

Stéphane Baillargeon
Le Devoir

Le théâtre pour la jeunesse, on connaît. Le secteur est un des plus dynamiques des planches québécoises, avec des succès fous qui se ramassent à la pelle. Mais la danse contemporaine pour la jeunesse? C'est pas rap... La chose est plus que rare: tout simplement inexistant.

Du moins jusqu'à maintenant. Jusqu'à aujourd'hui-même, alors que débute *Jeux de fous*, de Paul-André Fortier, une œuvre spécialement destinée à «un auditoire de 7 à 77 ans», comme le dit le document promotionnel de la chose. L'idée de chorégrapier pour les ados est même présentée comme «une première canadienne» par Louise Duchesne, adjointe à la direction générale de l'Agora.

Cela dit, en créant pour les jeunes, sans oublier les vieux, le principal intéressé explique n'avoir rien concédé esthétiquement, point à la ligne.

«Ce n'est pas dans ma nature de créer pour un public cible», dit Paul-André Fortier. Mais j'ai accepté cette commande de l'Agora avec enthousiasme, en appréciant le défi de pouvoir initier les jeunes à un monde où on peut vivre une expérience physique exceptionnelle.

Il voit dans ce travail une sorte de point tournant, à la suite du cycle plus formaliste ayant abouti au spectacle précédent *La Part des anges*, créé il y a deux ans. «Pour moi, La Part des anges a été le point culminant d'une décennie de créations, la somme de mes solos si on veut. La pièce a été jugée très méditative, structurée, et je l'avais travaillée avec des danseurs expérimentés, comptant 20 ans de métier, des gens de ma génération. Cette fois, j'ai travaillé avec de très jeunes interprètes et je me suis laissé inspirer par leur fougue et leur énergie brute. Je suis encore trop collé sur cette création pour pouvoir l'analyser, mais je peux dire qu'elle carbure à l'énergie de ces jeunes, une énergie que moi je n'ai plus. Ils sont inépuisables!»

De jeunes danseurs, pour de jeunes spectateurs. La logique se tient. Il s'agit en fait d'un trio de jeunes loups des planches composé d'Emmanuel Jouthe, Eve Lalonde et Ivana Milicevic. «J'essaie beaucoup plus qu'avant de conserver les qualités des personnes avec qui je travaille», dit Paul-André Fortier qui fait par exemple répéter trois fois certaines séquences de *Jeux de fous*, pour illustrer ce processus de personnalisation, par les interprètes, de la chorégraphie.

Le trio va passer une bonne heure à «s'inventer des personnages», à séduire, à inquiéter, à se lancer des défis. Et si Fortier refuse de «théâtraliser» son art, il souligne qu'en côtoyant les plus jeunes il a encore plus pris conscience de la relation complexe maintenant entretenue avec les structures narratives. «En danse, l'idée du sens vient davantage de ce que l'on ressent. Mais les jeunes sont capables de décoder plusieurs niveaux de sens simultanément. Ça transparait en répétition: ils peuvent par exemple poser une question tout en suggérant deux ou trois réponses. Il y a aussi des traces de cette capacité du côté de la réception: le jeune public me semble capable de décoder plusieurs scénarios en même temps.»

On le répète: ce spectacle est offert à tous. *Jeux de fous* va donc connaître deux publics. Les «vieux» sont attendus à 20h, les 19, 20, 21, 26, 27 et 28 novembre. Le 19, les grands pourront discuter avec Paul-André Fortier, après la représentation, dans le cadre des Rencontres du jeudi. Les ados auront droit à des matinées aujourd'hui, après-demain et du 24 au 26. Pendant leur visite d'environ 1h30, les heureux hôtes vont rencontrer les artistes, assister à une représentation condensée et voir Fortier travailler en direct avec deux ou trois spectateurs-volontaires.

Des jeunes, l'Agora en reçoit plus de mille par année. Les premiers ateliers d'initiation sont apparus au début de la décennie. Un service de l'éducation a été mis sur pied il y a deux ans. «Le milieu de la danse est en développement de nouveaux publics», explique Sylvain Dodier, responsable de ce nouveau service. La danse a trop longtemps été perçue comme hermétique et inaccessible. Le milieu était même assez content de cette image. Heureusement, les choses sont en train de bouger. On se rend compte qu'on peut vulgariser sans banaliser... Il était temps...



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Gaétan Soucy

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Pour un auteur à qui la critique n'a fait que des fleurs ou presque jusqu'à maintenant, en plus de lui prédire un avenir plus que brillant, la consécration se poursuit: grâce à son roman *L'Acquittement*, Gaétan Soucy a en effet reçu hier le Grand Prix du livre de Montréal, une fleurette de 10 000 \$ qui vient s'ajouter au bouquet.

Alors que son troisième roman, *La Petite Fille qui aimait trop les allumettes*, vient tout juste de paraître, c'est plutôt à sa deuxième mouture que l'honneur revient. *L'Acquittement* obtient en effet les faveurs du jury du Grand Prix du livre de Montréal, qui devait en juger auprès des œuvres finalistes de Dany Laferrière, Yan Muckle, Michel van Schendel et Joël Yanofsky.

SPECTACLES

Bravo les ratés!



MARTIN CHAMBERLAND LE DEVOIR

À l'occasion du concert des Ratés Sympathiques, dimanche, Sylvain Cormier, en «indécrottable fan de yéyé», a livré ses versions de *L'opportuniste* de Dutronc et de *Twist à St-Tropez* de Dick Rivers.

Pierre et Diane Lafrance, avec une version trafiquée de *Belle*, devenue pour l'occasion un plaidoyer pour le journalisme à potin. Laurent Saulnier et ses *home-boys* de *Voir* (Nicolas Titley, Claude Côté et Eric Paraz-zoli) nous ont livré un *Lola Rastaquouère* Rasta que Gainsbourg n'aurait pas dénigré, avec en prime un solo de scratch sur *pick-up* Mickey Mouse. Guitare électrique en bandoulière, Richard Labbé de *La Presse* a fait revivre le punk belge de Plastic Bertrand dans toute sa ridicule splendeur avec *Ca plane pour moi*. Irrésistible.

Genevieve Borne et Patrick Marsolais de Musique-Plus nous ont fait le coup du charme avec la naïve théâtralité de *J'me sens pas belle*, du duo Ringer-Lavoine. Dans le même registre, un coquin blanc de mémoire n'a pas empêché Pénélope McQuade de soulever la foule avec sa relecture de *J'm'en fous pas mal* de Piaf. La performance d'Alain Brunet, le coriace critique de *La Presse*, toute honnête qu'elle fut, ne nous fera pas oublier la version originale de *Dieu n'a pas trouvé mieux* de Murat. Je lui lance quand même quelques fleurs artistiques pour avoir avoué sur scène que le point commun entre lui et Murat était son célèbre «air bête». Bravo, c'était presque de l'humilité.

Si l'humour volontaire ou non occupait une place prépondérante tout au long du spectacle, deux moments de beauté pure ont teinté la soirée d'une magnifique touche d'émotion: Marie-Christine Trot-

tier, de *Montréal Ce Soir* (mon amour et mon conflit d'intérêt), nous a offert une magnifique version d'*Histoire sans paroles* d'Harmonium, un superbe solo de flûte traversière. Marie-Christine Blais, du *Montréal-Express*, toute en fragilité et en retenue, a chanté à *cappella* le classique de Clémence, *La fac'trie de colon*. Touchant.

On doit une fière chandelle à Sylvain Cormier, mon collègue(?) au *Devoir*, et à Alain Chartrand, deux des principaux instigateurs de cette soirée originale qui, de l'avis de tous, n'était possible qu'à Québec. Chartrand nous a révélé un secret bien gardé: il écrit des chansons et des belles, si on en juge par le petit bijou qu'il nous a servi dimanche, un «drame pâtis-sier» joliment tourné et chanté. Quant à Cormier, il fallait le voir et l'entendre assumer l'indécrottable fan de yéyé qui jubile en lui. Ses versions de *L'opportuniste* de Dutronc et de *Twist à St-Tropez* de Rivers étaient justes et amusantes, livrées avec une assurance peu commune.

Le spectacle s'est terminé sur une version chaotique mais judicieusement choisie d'*Ordinaire*, de Charlebois. Et quand, au milieu de tous ces Ratés Sympathiques venus sur scène récolter leur ovation finale, Cormier s'est écrié, en modifiant à peine le texte de Mouffe, «notre vie a nous aussi c'est la musique!», j'avoue avoir ressenti quelque chose qui ressemblait à un frisson.

Bravo les ratés!

René Guimond devient président de TQS

LE DEVOIR

Télévision Quatre Saisons (TQS) compte un nouveau président issu du monde de la publicité et du marketing: René Guimond, qui était vice-président et directeur général de BCP.

M. Guimond, qui n'avait jamais été associé au monde de la télévision auparavant, occupera les fonctions de président du réseau, en remplacement de Franklin Delaney parti il y a plusieurs mois. Depuis le départ de M. Delaney c'est le président du conseil d'administration de TQS, Wilbrod Gauthier, un homme de Québec, qui cumulait les fonctions de président du conseil d'administration et de président du réseau.

On se souvient que Franklin Delaney avait été nommé président en 1997 lors de l'achat de TQS par Québecor. Auparavant la chaîne avait été présidée par Claire Samson, qui vient d'ailleurs de revenir à Radio-Canada, ses premières amours, mais cette fois-ci comme directrice des programmes.

René Guimond, le nouveau président de TQS, a occupé successivement les postes de vice-président marketing et affaires publiques des Expos de Montréal, président et cofondateur de Promo Marketing Canada, pour ensuite passer à BCP, une grande agence de publicité et de communications.



ARCHIVES LE DEVOIR

René Guimond

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA
MUSIQUE

Finalistes

PRIX
OPUS

CONCERT DE L'ANNÉE — GRAND ENSEMBLE (21 MUSICIENS OU PLUS) ET MUSIQUE ORCHESTRALE OU LYRIQUE

Le choix de Charles Dutoit : Stravinski
Charles Dutoit, direction
Chaîne culturelle de Radio-Canada et Centre Pierre-Péladeau

OSM — Hovorostovsky
Dmitri Hovorostovsky, baryton et l'Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, direction
Festival International de Lanaudière

La Princesse blanche
Chants Libres et le Nouvel Ensemble Moderne — Lorraine Vaillancourt, direction

CONCERT DE L'ANNÉE — ENSEMBLE (20 MUSICIENS OU MOINS) ET MUSIQUE ANCIENNE
Concert Leclair
Ensemble Arion
C.P.E. Bach — Rameau
Ensemble Les Idées heureuses

Intégrale des trios de Haydn — concert 2
Trio Braut, Saint-Cyr, Lagacé
Université McGill

CONCERT DE L'ANNÉE — MUSIQUES ACTUELLE, CONTEMPORAINE, ÉLECTROACOUSTIQUE, JAZZ
Maria Schneider et Alys Jazz Orchestra
Saison Jazz Montréal
OSMCQ III
Ensemble OSMCQ
Walter Boudreau, direction
Scandinave, Biennale 97 du NEM - 3

Nouvel Ensemble Moderne
Lorraine Vaillancourt, direction

CONCERT DE L'ANNÉE — RÉCITAL, SOLISTE OU SOLISTE ACCOMPAGNÉ
Marc-André Hamelin, piano
Le grand jeu de Marc-André Hamelin
Chaîne culturelle de Radio-Canada et Centre Pierre-Péladeau

Lac Beauséjour, clavier
Musique en Angleterre — Clavecin solo
Angela Hewitt, piano
Angela Hewitt, piano
Université McGill

CONCERT DE L'ANNÉE — MONTRÉAL
Le choix de Charles Dutoit : Stravinski
Charles Dutoit, direction
Chaîne culturelle de Radio-Canada et Centre Pierre-Péladeau

Le grand jeu de Marc-André Hamelin
Marc-André Hamelin, piano
Chaîne culturelle de Radio-Canada et Centre Pierre-Péladeau

Musiques du XXe siècle — concert mai
Quatuor Molinari

CONCERT DE L'ANNÉE — QUÉBEC
Les 2B et plus
Marc-André Hamelin, piano, Angèle Dubeau, violon et l'Orchestre symphonique de Québec — Denys Boulianne et Walter Boudreau, direction
Festival Musiques au présent

Janina Fialkowska
Musique de chambre à Sainte-Pétronille

La noce de Figaro
Opéra de Québec

CONCERT DE L'ANNÉE — RÉGIONS
OSM — Hovorostovsky
Dmitri Hovorostovsky, baryton et l'Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, direction
Festival International de Lanaudière

Trio Oliver Jones et Henri Brassard, piano — Domaine Forget

Zender — Schubert : Winterreise
Nouvel Ensemble Moderne — Lorraine Vaillancourt, direction
Festival International de Lanaudière

CONCERT DE L'ANNÉE
Concerto pour violon — André Prévost, compositeur

Chantal Juillet, violon — Grands Concerts, Orchestre symphonique de Montréal — Charles Dutoit, direction
In auditorium — André Hamel, compositeur
OSMCQ III — Walter Boudreau, direction
Métamorphoses — François Morel, compositeur
Dang Thai Son, piano — Grande soirée romantique, Orchestre symphonique de Trois-Rivières
Gilles Bellemare, direction

CONCERT DE L'ANNÉE — MUSIQUES CLASSIQUE, ROMANTIQUE OU MODERNE

Simon Aldrich, clarinette
Scandinave, Biennale 97 du NEM - 3
Karina Gauvin, soprano
Violons, voix et cuivres
Domaine Forget

Quatuor Molinari
Musiques du XXe siècle — concert mai
L'Opéra expliqué aux enfants
Orchestre symphonique de Montréal
Le petit homme aux cheveux roux
Atelier du conte en musique et en images

CONCERT DE L'ANNÉE — MUSIQUES MÉDIÉVALE, DE LA RENAISSANCE OU BAROQUE
Bach — Variations Goldberg
Luc Beauséjour, clavier — Analetka — fleur de lys

Downland — Tears of the Muse
Daniel Taylor, alto, Les Voix Humaines, Andreas Martin, luth
Disques Atma

Missa "U, re, mi, fa, sol, la" et autres œuvres sacrées
Musique de Palestine
Le Chœur du Studio de musique ancienne de Montréal — Christopher Jackson, direction
Analetka fleur de lys

On The Muse's Isle
Musique de Henry Purcell
Daniel Taylor, contre-ténor, Ensemble Da Sonar — Disques Atma

Temps Festoral — Musique médiévale au temps de la Navis
Ensemble Anonymus — Analetka — fleur de lys

DISQUE DE L'ANNÉE — MUSIQUES CLASSIQUE, ROMANTIQUE OU MODERNE
Cerny — Sonates pour piano
Anton Kuerti, piano — Analetka — fleur de lys
Felix Mendelssohn — Concertos pour piano 1 et 2
Lucille Chung et l'Orchestre symphonique de Laval, Jean-François Rivest, direction
Fonovox — la Chaîne culturelle FM de Radio-Canada

Gustav Mahler — Symphonie numéro 5
Orchestre symphonique de McGill, Timothy Vernon, direction
Fonovox — la Chaîne culturelle FM de Radio-Canada

Réverie et Caprice
Musiques de Chausson, Ravel, Fauré, Berlioz, Lalo et Ysaye
Maggard
Symphonique de Montréal
Charles Dutoit, direction — London

La Société des Vents de Montréal
Quintettes
Musiques de André Caplet et Albéric Magnard
La Société des Vents de Montréal (Clavivert)
Les disques SRC

DISQUE DE L'ANNÉE — MUSIQUES ACTUELLE, CONTEMPORAINE OU ÉLECTROACOUSTIQUE
Auteur
Musique de Claude Schryer
Empreintes DIGITALes

Les corps éblouis
Musique de Christian Calan
Empreintes DIGITALes

Exquisite Fines
Musique de Linda Bouchard
l'Orchestre du Centre national des Arts, Trevor Pincock, direction
Marquis Classics

Musique pour le Théâtre UBU
Musique de Denis Gougeon — Analetka
Schnittke — Part — Gorecki
Orchestre de chambre I Musici de Montréal — Yuli Turovsky, direction
Chandos Records

DISQUE DE L'ANNÉE — JAZZ OU MUSIQUE DU MONDE
Children's Standards — James Gelfand
Les Disques Lost Chart

Have Fingers, Will Travel
Oliver Jones, piano — Disques Justin Time

Le tango de chez nous
Ensemble Romulo Larrea et Veronica Larc — Les disques SRC

Les Vacances de Monsieur Lambert
Yves Lambert et Sylvie Genest
Les Productions Mille-Pattes

Lionel Damaais — L'hommage de ses interprètes
Lionel Damaais, compositions ou arrangements
Lionel Damaais, le Trio Lyrique, Anna Malenfant — Les disques Fonovox

Live at CBC studios — 1960
Oscar Peterson Trio — Just a Memory

ÉCRITS DE L'ANNÉE — LIVRE
L'avant-garde musicale à Paris de 1871 à 1939
Michel Duchesneau
Mardaga (Belgique)
Callas, l'opéra du disque
Réal La Rochelle
Christian Bourgois, Paris

Quintettes — Circuit, revue nord-américaine de musique du XXe siècle, vol. VIII, numéro 2
Johanne Rivest, rédactrice invitée
Les Presses de l'Université de Montréal

ÉCRITS DE L'ANNÉE — ARTICLE
De la composition traditionnelle à l'improvisation
Musicworks, numéro 69, décembre 1997

Serge Garant à Paris : parcours d'un crucial apprentissage
Les Cahiers de la SQRM, vol. 1, numéros 1-2 — Jean Boivin

Société québécoise de recherche en musique

Serge Garant, directeur de la Société de musique contemporaine du Québec (1966-1986)
Les Cahiers de la SQRM, vol. 1, numéros 1-2 — Sophie Galsie

DISQUE DE L'ANNÉE — MEILLEUR VENDEUR
Deux concertos pour violon
Angèle Dubeau, violon et l'Orchestre Métropolitain — Analetka — fleur de lys

Motets pour soprano
Karina Gauvin, soprano et les Chambrières de Ville-Marie — Groupe Analetka

On The Muse's Isle
Musique de Henry Purcell
Daniel Taylor, contre-ténor et l'Ensemble Da Sonar — Disques Atma

Le Tango de chez nous
Ensemble Romulo Larrea et Veronica Larc — Les disques SRC

Les Vacances de Monsieur Lambert
Yves Lambert et Sylvie Genest — Les Productions Mille-Pattes

OPUS
DU PUBLIC

Natalie Choquette, soprano
Angèle Dubeau, violon
Charles Dutoit, chef
Marc-André Hamelin, piano
Yannick Nézet-Séguin, chef